



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement  
et du Fonds des Nations Unies  
pour la population**

Distr.  
GÉNÉRALE

DP/FPA/2000/8 (Part I)  
22 mai 2000

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

Session annuelle de 2000  
13-23 juin 2000, Genève  
Point 2 de l'ordre du jour provisoire  
FNUAP

**FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION**

**RAPPORT DU DIRECTEUR EXÉCUTIF : ASPECTS DES TRAVAUX  
DU FNUAP EN 1999**

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
INTRODUCTION .....	4
I. LES ADOLESCENTS .....	4
Information, éducation et communication .....	6
Services .....	8
Action de plaidoyer et élaboration des politiques .....	10
VIH/sida .....	11
Résultats .....	13
II. PARTENARIATS .....	16
Système des Nations Unies .....	16
Organisations de la société civile, notamment les organisations non gouvernementales .....	22
Groupes de professionnels et organisations de masse .....	26
Partenariats Sud-Sud .....	27

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Page</u>
Parlementaires .....	28
Groupes religieux .....	29
Fondations .....	30
Secteur privé.....	31
III. LE PLAN DE FINANCEMENT PLURIANNUEL (CFPA).....	32

## INTRODUCTION

1. L'événement le plus important de 1999 pour le FNUAP a été l'aboutissement du processus d'examen des progrès accomplis et obstacles rencontrés au cours des cinq années écoulées depuis la tenue au Caire, en septembre 1994, de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), à l'occasion de laquelle 179 pays étaient parvenus à un consensus sur un Programme d'action fixant des buts et objectifs précis. Le FNUAP a participé pleinement au bilan "CIPD+5", qui avait pour objet de déterminer à quel point la communauté mondiale était parvenue à atteindre ses buts et de proposer des mesures pour assurer à terme l'application intégrale du Programme d'action de la CIPD. Le Fonds a organisé plusieurs activités au titre du processus CIPD+5, telles que le Forum de La Haye (conjointement avec le Gouvernement néerlandais) en février, et a collaboré avec le secrétariat de la Commission de la population et du développement constituée en comité préparatoire de la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale, consacrée à la CIPD.

2. Parmi les principaux aspects entrepris par le FNUAP au titre du processus d'examen CIPD+5, figure une enquête de terrain sur 114 pays en développement et 18 pays développés effectuée dans le but de déterminer les progrès accomplis depuis la Conférence du Caire de 1994. Les résultats de cette enquête ainsi que les conclusions et recommandations de trois tables rondes CIPD+5 et de quatre colloques techniques ont constitué des apports majeurs aux délibérations du Forum de La Haye et à l'élaboration par le Comité préparatoire d'un document sur les principales mesures pour la poursuite de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement que l'Assemblée générale a adopté le 2 juillet 1999 à sa vingt et unième session extraordinaire. Les principales actions s'articulent autour des impératifs suivants : fournir aux jeunes des informations, des conseils et des services concernant la santé en matière de reproduction et de sexualité; agir contre les taux élevés de mortalité maternelle; protéger la santé des femmes et des fillettes; combattre la pandémie de VIH/sida, dont les répercussions ont été bien plus grandes qu'envisagées en 1994; promouvoir l'équité et l'égalité entre les sexes; instaurer des partenariats entre les différentes catégories d'organisations - gouvernementales, multilatérales, représentatives de la société civile, etc. - dans le souci d'atteindre les buts de la CIPD. L'examen a permis de constater que les ressources financières affectées à la mise en œuvre du Programme d'action de la CIPD étaient inférieures aux engagements pris au Caire et, dans le document sur les principales mesures pour la poursuite de l'application du Programme d'action, tous les pays ont été priés de faire davantage à cet égard.

3. Cette année, le rapport annuel à l'intention du Conseil d'administration est axé sur deux grands aspects des travaux menés par le FNUAP en 1999, qui occupent une place prépondérante parmi les principales mesures pour la poursuite de l'application du Programme d'action recommandées par l'Assemblée générale à sa vingt et unième session extraordinaire :

- a) l'importance qu'il y a à satisfaire les besoins des adolescents dans le domaine de la santé en matière de reproduction en leur fournissant les informations et services nécessaires;
- b) la nécessité pour toutes les organisations s'intéressant aux questions de population et de santé en matière de reproduction de collaborer plus étroitement en instaurant un partenariat aux fins de la réalisation des buts de la CIPD. Pour bien faire ressortir les travaux du FNUAP relevant de ces deux aspects, un certain nombre d'exemples permettant d'illustrer leur portée dans différents pays figurent dans le présent rapport.

4. L'année 1999 a également été marquée par les efforts considérables entrepris par le Fonds pour mettre au point un plan de financement pluriannuel en réponse à la décision 98/24 du Conseil d'administration. Le plan de financement pluriannuel a été soumis au Conseil d'administration qui l'a approuvé dans sa décision 2000/9 à sa deuxième session ordinaire de 2000. Eu égard aux incidences considérables sur les travaux du FNUAP de la mise en œuvre de l'approche de la gestion axée sur les résultats inhérente au plan de financement pluriannuel, à la fin de la présente partie du rapport annuel une section donne un aperçu de la manière dont le plan de financement pluriannuel a été formulé et des premières dispositions prises en vue de sa mise en œuvre.

## I. LES ADOLESCENTS

5. En 1999, le FNUAP a porté une attention particulière aux jeunes, collaborant étroitement avec la World Population Foundation et le Conseil néerlandais de la jeunesse et du développement en vue de l'organisation du Forum de la jeunesse tenu du 5 au 7 février 1999 à La Haye juste avant le Forum intergouvernemental. Cette manifestation, qui a rassemblé plus d'une centaine de jeunes de différentes régions du monde, a débouché sur de nombreuses recommandations concernant la manière dont traiter les questions se posant aux jeunes et aux adolescents dans le domaine de la santé en matière de sexualité et de reproduction. Environ le quart des jeunes ayant participé au Forum de la jeunesse de La Haye ont, en étroite collaboration avec leurs homologues ou les organisations non gouvernementales (ONG) affiliées, pu prendre part aux travaux du Comité préparatoire et assister à la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies.

6. Durant l'année considérée, le Fonds s'est employé à recueillir des données d'expérience sur la santé des adolescents en matière de reproduction dans divers pays en mettant en œuvre une stratégie de programme définie en commun avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'UNICEF. Des efforts continus ont ainsi été déployés en vue de déterminer quels pays s'étaient dotés d'une politique nationale de la jeunesse ou avaient fait une place aux préoccupations concernant la santé des jeunes et des adolescents en matière de reproduction dans les politiques en place relatives à la population, à l'éducation, à l'égalité hommes-femmes et à divers aspects du développement. Les programmes en cours d'exécution font apparaître un certain degré de réussite pour ce qui est tant de faire une place à l'éducation relative à la sexualité et à certaines autres considérations (telles que les droits de l'homme, les pratiques nuisibles et la violence) dans l'enseignement relatif aux questions de population et les programmes concernant l'éducation relative à la santé en matière de reproduction, que de renforcer la formation des enseignants, l'éducation des parents et la sensibilisation de la communauté. Le bilan des programmes de pays du FNUAP montre en outre que des efforts considérables ont été déployés, avec une certaine réussite, pour mettre la santé à la portée des jeunes en leur fournissant des services mieux adaptés à leurs besoins, en dispensant aux prestataires de services une formation visant à les rendre plus sensibles aux préoccupations des jeunes ou en rendant plus accessibles les services de santé. Ce bilan a toutefois permis de constater que beaucoup restait à accomplir.

7. Ce bilan, ainsi que les diverses études réalisées et réunions organisées dans le cadre du processus CIPD+5, ont mis en évidence que les pays en développement des différentes régions du monde éprouvaient des difficultés considérables à traiter les questions liées à la santé des adolescents en matière de reproduction et de sexualité. Ainsi, au Viet Nam, alors que la part des adolescents dans la population totale n'est que de 12 à 14 %, elle est de 25 % en ce qui concerne

les cas d'avortement et de 50 % pour ce qui est des personnes porteuses du VIH. En Mongolie, une enquête officielle sur la santé a fait apparaître que les garçons avaient leurs premiers rapports sexuels en moyenne à 16,8 ans et les filles à 17,2 ans et que nombre des adolescentes ayant déjà une activité sexuelle avaient indiqué n'avoir qu'une connaissance fragmentaire des questions liées à la santé en matière de reproduction et de sexualité et de la contraception. Une des conclusions particulièrement préoccupantes de l'étude susmentionnée est que les adolescentes enceintes sont exposées à un risque élevé d'avortement et de fausse couche. Quelque 54 % des adolescents mongoles interrogés ont exprimé le souhait de bénéficier, dans le cadre scolaire, d'un enseignement sur la santé en matière de reproduction.

8. Ailleurs dans le monde, les indicateurs relatifs à la santé des jeunes se sont détériorés en Géorgie dans les années ayant suivi son accession à l'indépendance. Alors que le taux global d'avortement a considérablement diminué dans ce pays, le taux d'avortement des femmes du groupe 15-24 ans, par exemple, a augmenté de presque un tiers. Selon les estimations, un avortement sur cinq a donné lieu à des complications. Comme dans de nombreux autres pays de cette région, le recours fréquent à l'avortement pour mettre un terme à une grossesse non désirée est en partie imputable à l'accès restreint des jeunes à des services - aussi bien publics que privés - sensibles à leurs préoccupations et adaptés à leurs besoins, ainsi qu'au manque apparent de connaissances et d'informations concernant les questions liées à la sexualité et à un comportement sexuel responsable. Aucune éducation sexuelle n'est dispensée dans les écoles de Géorgie et les ouvrages d'information ne sont accessibles qu'aux adolescents.

9. Cette situation se retrouve dans bon nombre d'autres pays. Aux Philippines, une enquête sur la fécondité et la sexualité des jeunes adultes effectuée en 1999 a montré que jusqu'à 74 % des adolescents ayant une activité sexuelle ne pratiquaient pas la contraception à cette époque alors que la majorité d'entre eux indiquaient ne pas vouloir avoir d'enfant ou ne pas encore être prêts à en avoir. En Bolivie, 30 % des femmes ont leur premier enfant avant l'âge de 19 ans.

10. La propagation du VIH/sida dans le monde a mis en évidence les risques liés à l'insuffisance de l'information et des services à l'intention des jeunes concernant la santé en matière de reproduction. Environ la moitié des personnes porteuses du VIH l'ont contracté avant l'âge de 25 ans. Dans les pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe à taux élevé de prévalence du VIH, on relève des disparités sensibles entre hommes et femmes, les femmes étant contaminées bien plus jeunes. En Namibie, par exemple, les chiffres officiels indiquent que la plupart des femmes séropositives ont une vingtaine d'années alors que la plupart des hommes ont autour de 35 ans. Dans les zones rurales de l'Ouganda, on compte six jeunes femmes séropositives pour un jeune homme. Malgré les affirmations des gouvernements et des autres partenaires, les adolescentes ne bénéficient pas de l'information et des services voulus pour se protéger.

11. Pour faire face à ces défis, le FNUAP mène trois grandes catégories d'actions : a) appui aux programmes aussi bien scolaires qu'extrascolaires d'information-éducation-communication (IEC); b) amélioration de l'accès des jeunes à des informations, conseils et services adaptés concernant la santé en matière de reproduction; c) plaidoyer en faveur d'une politique judicieuse de la jeunesse reconnaissant les droits des jeunes et assurant la promotion de leur santé en matière de reproduction. Un des axes prioritaires du Fonds dans le domaine de la santé des adolescents en matière de reproduction est la prévention contre le VIH, qui combine des activités entrant dans les trois catégories susmentionnées : éducation et information; fourniture de

services; plaider. Dans tous ses domaines d'intervention en rapport avec les adolescents, le FNUAP s'emploie à favoriser leur participation à la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et programmes les concernant.

### Information, éducation et communication

12. Les jeunes - à savoir les 10-24 ans - vivent dans des contextes très différents : beaucoup ne sont pas encore actifs sexuellement alors que d'autres le sont; certains sont déjà mariés et d'autres non; certaines vivent chez leurs parents alors que d'autres, même très jeunes, sont livrés à eux-mêmes; nombre d'entre eux ne sont pas scolarisés et bien d'autres encore se trouvent confrontés à des crises ou à des circonstances difficiles; tous ont besoin - et sont demandeurs - d'informations concernant leur sexualité, la manière de préserver leur santé en matière de reproduction, et les méthodes de planification des naissances. Le FNUAP soutient la mise en œuvre dans les écoles et dans nombre d'autres milieux de programmes destinés à leur assurer l'accès à l'information et à l'éducation dont ils ont besoin.

13. La très grande majorité de programmes de pays du FNUAP comportent un volet appui aux programmes d'information et d'éducation destinés à sensibiliser les jeunes dans le cadre de l'appareil éducatif officiel et en dehors. Au Burundi, par exemple, en 1999, le FNUAP a, en coopération avec l'OMS, l'UNICEF et une ONG internationale, mis en route une campagne d'information et d'éducation concernant la santé en matière de reproduction à l'intention des adolescents scolarisés ou non dans deux provinces pilotes, avec perspective d'extension à 10 provinces supplémentaires en 2000. Ce programme a été conçu en s'inspirant des résultats d'une enquête sur les connaissances, attitudes et pratiques (CAP) réalisée auprès des jeunes et adolescents en 1998 et d'une nouvelle stratégie nationale concernant la santé des adolescents en matière de reproduction adoptée par le Gouvernement en 1999. Ce programme pilote vise, par le biais d'activités de formation et de manuels à l'intention des formateurs, à les préparer à répondre dans un climat d'ouverture et de franchise aux questions des jeunes concernant la sexualité et la santé en matière de reproduction.

14. En République islamique d'Iran, le FNUAP a aidé le Ministère de l'éducation à mener des recherches sur la manière de dispenser un enseignement sur la santé en matière de reproduction et la sexualité dans le cadre de cours du soir à l'intention d'étudiants âgés de 17 à 24 ans, groupe dans lequel les jeunes en fin d'études secondaires comptent pour environ 20 %. Ces travaux de recherche ont conduit à délaisser les questions liées à la population en général pour privilégier une approche plus directe consistant à fournir aux étudiants des informations sur des problèmes sensibles en relation avec la santé en matière de reproduction. Une brochure assortie d'une affiche sur les clefs d'un mariage réussi a été élaborée et imprimée en 1999 en se fondant sur les résultats de ces travaux de recherche. Avec l'assistance du FNUAP, le Ministère de l'éducation et le Ministère de la santé ont publié conjointement à l'intention des adolescentes une autre brochure, contenant des informations sur la puberté.

15. Dans de nombreuses régions du monde, les programmes scolaires restent extrêmement théoriques et n'ont guère de rapport avec la vie quotidienne. Les canaux de communication entre enseignants et apprenants sont du type du sommet vers la base. La fonction d'orientation et de conseil que l'enseignant peut exercer à l'égard de l'apprenant est négligée. Les programmes scolaires tendent à ne pas aborder certaines questions sensibles du fait que les parents, les éducateurs, les responsables religieux ou les décideurs n'y sont guère favorables.

En conséquence, de nombreux programmes à l'intention de la jeunesse ne permettent pas de fournir l'information et les services nécessaires, et l'enseignement relatif à la sexualité, à la santé des femmes, à la planification familiale et à la nutrition est restreint. Divers programmes bénéficiant du soutien du FNUAP visent à surmonter ces obstacles.

16. Par exemple, au titre de son programme d'assistance au peuple palestinien, le Fonds a collaboré avec l'Autorité palestinienne en vue d'intégrer les questions relatives à la santé en matière de reproduction et à l'égalité hommes-femmes dans les programmes d'enseignement scolaire, d'enseignement pour adultes, de formation des enseignants et d'éducation de la jeunesse, ce en élaborant un ouvrage de référence à l'intention des enseignants et des superviseurs et en dispensant à 80 d'entre eux une formation sur les techniques les plus efficaces de communication avec les apprenants en ce qui concerne la santé en matière de reproduction et l'égalité hommes-femmes. Cette démarche a favorisé la constitution d'un corps d'experts locaux spécialisés dans l'éducation en matière de population résolu à mener une action de plaidoyer concernant la santé en matière de reproduction et la population. Le Fonds a en outre aidé à élaborer à l'intention des enseignants chargés de la formation pour adultes quatre brochures et un guide concernant les concepts de population, d'égalité hommes-femmes et de santé en matière de reproduction. Le Fonds a dispensé à 70 animateurs de groupes de jeunes une formation sur l'éducation et la fourniture de conseils concernant la santé en matière de reproduction pour leur donner les moyens de servir de conseillers au sein de leurs groupes d'âge et a mis en place une permanence téléphonique pour la fourniture de conseils aux jeunes et aux adolescents. Le FNUAP a en outre concouru à l'organisation de camps d'été ayant accueilli 300 jeunes dans des zones défavorisées de la Rive occidentale. Le programme en faveur de la jeunesse a permis d'assurer la liaison avec les jeunes hommes et les jeunes femmes ainsi que de mettre en place des instances participatives servant de cadre à des discussions entre pairs sur des questions auparavant taboues.

17. Des programmes analogues ont été mis en œuvre ailleurs dans la région des États arabes, notamment en Égypte, en République arabe syrienne et au Yémen. Des programmes régionaux concernant cette même partie du monde ont été conçus en vue d'apprendre à des jeunes actifs dans le scoutisme, filles et garçons, à assurer une fonction de conseils auprès de leurs pairs. Les ateliers régionaux ayant servi à former ces jeunes ont eu un effet de ruissellement puisque les jeunes ainsi formés ont par la suite organisé des ateliers nationaux. Les participants ont élaboré des documents IEC sur la santé des adolescents en matière de reproduction tenant compte des disparités hommes-femmes.

18. Au Viet Nam, le FNUAP a aidé le Gouvernement à promouvoir chez les adolescents un comportement sain dans le domaine de la santé en matière de reproduction, en choisissant plusieurs "angles d'attaque", parmi lesquels : l'incorporation de questions liées à la santé en matière de reproduction dans le programme des écoles; la création de centres de conseils, de clubs de jeunes et de boutiques de préservatifs ("Café condom"); la diffusion d'une émission télévisée sur la santé des adolescents en matière de reproduction avec la possibilité d'appels téléphoniques en direct; l'organisation de campagnes de communication par l'intermédiaire des médias; l'élaboration de nouveaux matériels d'IEC. De la sorte, les adolescents, scolarisés ou non, reçoivent une information sur la santé en matière de reproduction mieux adaptée à leurs besoins spécifiques que l'information diffusée dans le seul cadre du programme scolaire officiel.

19. En Albanie, le FNUAP a appuyé plusieurs campagnes d'information menées par le canal de messages publicitaires, d'émissions radiophoniques et de panneaux d'affichage en vue de promouvoir l'adoption par les jeunes d'un comportement compatible avec une bonne santé en matière de reproduction. Le bureau de pays a en outre soutenu une série de séminaires d'éducation des jeunes par les jeunes s'étant déroulés dans une atmosphère amicale faisant place à une note d'humour qui ont été si bien accueillis qu'il a été demandé d'organiser davantage de séminaires de ce type à l'avenir. Au titre de son programme, le FNUAP a en outre soutenu un dispositif à vocation sociale pour la distribution de préservatifs par l'intermédiaire de pharmacies ainsi que de points de distribution autres, non traditionnels.

20. Le FNUAP s'efforce d'associer les adolescents à la conception des programmes les concernant. En Équateur, par exemple, des jeunes ont élaboré du matériel destiné à leur éducation, en particulier des brochures sur la sexualité des adolescents, les relations sexuelles, les grossesses d'adolescentes et les contraceptifs. Les jeunes se sont penchés à titre prioritaire sur le problème de la violence domestique. Une troupe théâtrale de jeunes, constituée à Quito au titre d'un projet bénéficiant du soutien du FNUAP, joue depuis plusieurs années des pièces consacrées à ce thème. La participation de jeunes hommes et leur propension à prendre en considération le principe d'égalité entre les sexes et son application dans leur milieu culturel ont constitué des éléments encourageants. Au Maroc, le Ministère de la jeunesse et des sports a défini une approche novatrice faisant appel à la participation des jeunes appartenant à des clubs de jeunes. Des jeunes ont créé des œuvres – chansons, pièces de théâtre, spectacles de marionnettes et autres vecteurs originaux – pour servir de support à la diffusion de messages informatifs sur la planification familiale, les maladies sexuellement transmissibles (MST) et le VIH/sida, la vie familiale et l'éducation sexuelle.

21. En Indonésie, la participation de jeunes à l'élaboration de matériels IEC a revêtu une grande ampleur et donné de bons résultats, de même que le recours à des éducateurs du même groupe d'âge que les destinataires de l'information. Ces agents de sensibilisation n'ont toutefois été jusqu'à présent déployés que dans les zones urbaines, le recours à des groupes de conseil à assise familiale s'étant révélé plus efficace en province à condition de se doubler d'un enseignement sur la santé des adolescents en matière de reproduction dispensé dans le cadre de l'école. Un rôle déterminant revient aux jeunes dans la planification et l'exécution du nouveau projet dont le pays entend se doter dans le domaine de la santé des adolescents en matière de reproduction.

22. Le FNUAP a parrainé certaines activités novatrices pour exploiter les possibilités offertes par le recours croissant des jeunes aux nouvelles technologies de l'information. En Roumanie, par exemple, le FNUAP a aidé une institution nationale à mettre au point, pour distribution gratuite aux établissements scolaires, un jeu interactif sur CD-ROM destiné à soutenir l'effort de prévention des MST et du VIH/sida.

### Services

23. Un des nombreux enseignements tirés de l'action menée par le FNUAP pour promouvoir un comportement plus rationnel des jeunes dans le domaine de la santé en matière de reproduction, est que l'information et l'éducation peuvent se révéler en grande partie vaines si les adolescents et jeunes sexuellement actifs venant d'en bénéficier n'ont pas accès à des services adaptés à leurs caractéristiques. De nombreux gouvernements prennent toujours plus conscience

que fournir de tels services est indispensable pour garantir l'efficacité des autres efforts déployés par eux en vue de promouvoir la santé des adolescents en matière de reproduction. En Bolivie, par exemple, le Ministère de la santé s'est attaché à fournir des services spéciaux aux adolescents sans pour autant avoir défini jusqu'à présent un modèle adapté au pays dans son ensemble, le pays comptant de nombreuses populations autochtones et rurales et de nombreux jeunes qui travaillent et ne sont pas intégrés dans le système scolaire formel. Afin d'aider le gouvernement à faire face à ce défi, en 1999 le FNUAP a mis en route avec un organisme bilatéral de développement un projet de répartition des charges ayant pour objet de fournir aux adolescents de trois districts urbains de l'information et des services concernant la santé en matière de reproduction. Les enseignements de ce projet exécuté conjointement par le Ministère de la santé et le Ministère de l'éducation aideront à définir un modèle susceptible d'être adopté par le système de santé publique.

24. En Érythrée, le FNUAP a monté un projet destiné à répondre aux besoins des adolescents dans le domaine de la santé en matière de reproduction dans les villes portuaires de Massawa et Assab en y mettant en place des centres pour la jeunesse appelés à leur fournir des conseils et des services dans ce domaine tout en leur offrant des services de bibliothèque et de loisirs. La mise à disposition de matériels IEC appropriés, la formation d'adolescents à la fourniture de conseils à d'autres adolescents et le renforcement du système d'orientation constituent les principaux éléments du projet. Parmi les autres figurent des rassemblements de motivation, des émissions radiophoniques à l'intention des jeunes et un calendrier de surveillance et d'évaluation. Les deux centres ont ouvert en 1999, une fois dotés de l'équipement voulu. Une formation sur la fourniture de conseils par les pairs et la santé des adolescents en matière de reproduction a été dispensée à 26 participants à Assab et 44 à Massawa.

25. En République dominicaine, le FNUAP a apporté son soutien à un programme ayant permis de dispenser une formation à l'intention d'un réseau constitué de 360 jeunes éducateurs qui, tout en menant des activités IEC, assurent la distribution de préservatifs et l'orientation vers les services de santé. Dans le cadre du système de soins de santé, des médecins, des infirmiers et d'autres professionnels de la santé ont reçu une formation destinée à les sensibiliser au besoin des jeunes qu'ils sont appelés à traiter. Pareillement, au Malawi, le Fonds soutient un projet à l'intention des adolescents non scolarisés comportant un programme communautaire de distribution de contraceptifs, notamment de préservatifs. Des jeunes choisis par la communauté reçoivent une formation concernant la distribution des préservatifs et l'orientation vers les dispensaires spécialisés en santé en matière de reproduction. Le Fonds a apporté son appui à une formation à l'intention du personnel de ces dispensaires concernant la fourniture de services adaptés aux jeunes.

26. En Algérie, le FNUAP a apporté son soutien à un projet IEC visant à toucher les jeunes des 48 zones administratives du pays en ouvrant dans chacune un centre de soins de santé. Afin d'assurer la liaison indispensable entre information et services, au titre de ce projet sur les moyens efficaces de traiter les jeunes et de leur fournir l'information et les soins dont ils ont besoin pour préserver leur santé en matière de reproduction, le personnel de ces centres - au total 500 prestataires de service dont des médecins, des psychologues, des chirurgiens et des dentistes - ont suivi une formation sur ce thème.

27. À Djibouti, le FNUAP collabore avec l'OMS et le PNUD au titre d'un projet en faveur des adolescentes qui prévoit la diffusion d'informations et l'accès à des services de qualité à assise

communautaire dans le domaine de la santé en matière de reproduction; ce projet fait appel à des sages-femmes, à des accoucheuses traditionnelles et à des centres de soins de santé primaires bien équipés. Ce projet, qui donne lieu à l'intervention concertée de quatre ministères, est le premier mis en route à Djibouti pour répondre spécifiquement aux besoins des adolescentes.

#### Action de plaidoyer et élaboration des politiques

28. Promouvoir la santé et les droits des jeunes en matière de reproduction demeure une entreprise controversée dans la plupart des pays du monde car elle touche à des questions sensibles liées à la sexualité et aux droits et devoirs parentaux. Un des principaux axes des programmes du FNUAP est donc la collaboration, dans le cadre des programmes de pays et avec les partenaires nationaux, aux fins d'une action de plaidoyer en faveur de programmes et politiques propres à favoriser la santé de tous en matière de reproduction, y compris des adolescents et des jeunes.

29. Le FNUAP a également mené une intense action de plaidoyer en faveur de l'éducation de base, des filles en particulier, en liaison avec les efforts tendant à en améliorer le contenu, la qualité et l'orientation pratique. Par exemple, le FNUAP soutient les efforts visant à améliorer la qualité de l'éducation de base grâce à l'introduction de nouveaux programmes d'enseignement faisant une place à l'acquisition d'aptitudes pratiques, à la sensibilisation contre le VIH/sida, au principe de l'égalité hommes-femmes, à la santé en matière de reproduction, à la vie familiale et à l'éducation sexuelle. Le FNUAP appuie en outre des programmes à l'intention des enseignants dont certains ont pour objet de leur apprendre comment sensibiliser les écoliers aux disparités hommes-femmes et d'autres de leur inculquer les compétences voulues pour infléchir dans la bonne direction les attitudes et comportements des élèves. Le FNUAP assure également la promotion de programmes éducatifs à l'intention des jeunes et des parents visant à leur faire comprendre que l'éducation présente bien des avantages, en particulier pour les filles, et contribue grandement à retarder l'âge du mariage et de la première grossesse.

30. En République islamique d'Iran, les efforts du Gouvernement tendant à améliorer la santé en matière de reproduction constituent une gageure vu que les moins de 20 ans comptent pour 51 % dans la population du pays. La santé des adolescents en matière de reproduction et la sensibilisation de ce groupe aux questions s'y rapportant figurent donc parmi les préoccupations prioritaires du Gouvernement de même que du FNUAP, dans le cadre de son programme de pays. Le Gouvernement a pleinement conscience de l'importance qu'il y a à répondre aux besoins des adolescents concernant la santé en matière de reproduction mais malgré les progrès impressionnants accomplis par le pays dans la mise en œuvre de programmes dans ce domaine au cours des dernières décennies, les questions liées à la santé des adolescents en matière de reproduction demeurent délicates pour des raisons d'ordre culturel. Tout en étant respectueux du contexte culturel du pays, le FNUAP poursuit son effort de sensibilisation à ces questions et entretient un dialogue constant avec les principaux partenaires gouvernementaux.

31. En Ouganda, le Fonds a collaboré avec un certain nombre d'institutions culturelles traditionnelles, telles que les Royaumes de Buganda, Busoga et Tooro, un de ses buts principaux étant de s'assurer du soutien des responsables de ces institutions à des initiatives tendant à promouvoir l'amélioration de la santé des adolescents en matière de reproduction. En 1999, le Royaume de Tooro a ainsi adopté un décret relevant de 16 à 18 ans l'âge nubile.

32. Au Viet Nam, le grand nombre d'avortements d'adolescentes fait ressortir la nécessité d'améliorer la fourniture d'informations et de conseils concernant la santé en matière de reproduction et la planification familiale ainsi que de mettre en place les services nécessaires à l'intention des adolescents. Le FNUAP s'est employé à sensibiliser les autorités gouvernementales à l'importance que revêt l'éducation des adolescents dans le domaine de la santé en matière de reproduction et a œuvré à un accès accru des adolescents à l'information et aux services concernant la santé en matière de reproduction sous forme d'une série d'activités de plaidoyer auxquelles ont participé de hauts responsables du Gouvernement. Le FNUAP a en outre aidé le Ministère de l'éducation et de la formation à formuler un projet destiné à améliorer encore les composantes des programmes scolaires concernant la population et l'éducation sexuelle. Dans le prolongement, pour une part, de ces efforts, le Gouvernement est à présent en train de formuler une stratégie nationale ayant pour objet de fournir aux adolescents non seulement une information approfondie sur la santé en matière de reproduction mais également des services pertinents, dans le souci de régler les problèmes se posant dans ce domaine.

33. En Ouganda, peu de programmes visent spécifiquement à répondre aux besoins des adolescents alors qu'ils représentent pourtant 35 % de la population totale. Les interventions du FNUAP dans ce secteur n'ont porté que sur la fourniture aux jeunes de services d'éducation et de conseils par l'intermédiaire de jeunes. Avoir accès aux services du secteur public dans le domaine de la santé en matière de reproduction est en effet difficile pour les jeunes, en particulier ceux qui ne sont pas mariés. Le concept de services adaptés aux adolescents a beau être assez nouveau, le Gouvernement ougandais s'est engagé, par l'intermédiaire du Ministère de la santé, à assurer d'ici 2004 à 20 % des adolescents des services appropriés, accessibles, abordables et acceptables dans le domaine de la santé en matière de reproduction et de sexualité.

34. En Namibie, au titre de la composante plaidoyer de son programme, le FNUAP a entrepris en 1999, en collaboration avec le Ministère de l'information et de la radiotélédiffusion, de formuler et mettre en oeuvre une stratégie de communication pour la sensibilisation aux questions de population qui comporte un volet plaidoyer en faveur des droits de la jeunesse dans le domaine de la santé en matière de reproduction. En Bolivie, le FNUAP a fourni au Gouvernement un appui technique pour l'aider à définir un plan national en faveur de l'adolescence et de la jeunesse réservant une place à leurs droits à une information et à des services concernant la santé en matière de reproduction. Au Costa Rica, le FNUAP a apporté un soutien technique au Gouvernement pour l'aider à formuler le projet de loi générale sur la jeunesse, axé sur les droits de l'homme et l'égalité hommes-femmes et à présent en cours d'examen par l'Assemblée nationale.

#### VIH/sida

35. Lors du bilan CIPD+5, on a notamment insisté sur l'urgence extrême que revêt la lutte contre la pandémie de sida. Selon les nouvelles estimations de l'ONUSIDA et l'OMS, à la fin de 1999 32,4 millions d'adultes et 1,2 million d'enfants étaient porteurs du VIH. En 1999, quelque 2,6 millions de personnes sont mortes d'une maladie en relation avec le VIH, le même nombre de personnes étant mortes du paludisme cette même année. Selon les estimations, en 1999, 5,6 millions de personnes supplémentaires ont été contaminées par le VIH – soit 16 000 nouveaux cas de contamination par jour. Plus de 95 % des personnes porteuses du VIH vivent dans les pays en développement, et environ la moitié des personnes ayant contracté le VIH tombent malades avant 25 ans – la priorité étant donc de faire face aux besoins des jeunes

dans le cadre des programmes de pays du FNUAP. Dans les pays d'Afrique les plus durement touchés par la pandémie, les jeunes femmes sont bien plus susceptibles d'être contaminées que les jeunes hommes : dans l'ouest du Kenya, par exemple, une fille sur quatre du groupe d'âge 15-19 ans est porteuse du sida, alors que pour les garçons du même groupe d'âge cette proportion n'est que de 1 pour 25.

36. Le manque d'accès à une information appropriée conjugué au manque d'accès à des services adaptés aux jeunes et au peu d'empressement à aborder certaines questions délicates, telles que la sexualité des adolescents, entravent grandement la lutte contre la propagation du VIH. À ce jour, la seule mesure efficace de prévention s'est révélée être la diffusion de messages éducatifs sur les moyens d'empêcher la transmission du virus. Certaines indications font du reste apparaître que les taux de contamination par le VIH sont en cours de stabilisation ou même en recul là où des programmes de prévention soutenus et ciblés ont permis d'induire des comportements bien plus sûrs. La réalité atteste donc que la prévention est possible.

37. Dans certains des pays d'Afrique de l'Est les plus touchés par la pandémie, des progrès ont été enregistrés dans certains domaines. Par exemple, les dépistages effectués dans les zones urbaines d'Ouganda au cours des cinq dernières années mettent en évidence un recul de 40 % des cas d'infection par le VIH chez les femmes enceintes. Ce recul, particulièrement frappant chez les jeunes femmes, s'est accompagné de l'accroissement de l'âge des premières relations sexuelles, d'une utilisation croissante de préservatifs et d'une réduction du nombre de partenaires sexuels. La campagne antisida menée en Ouganda donne lieu à un débat ouvert et explicite sur la sexualité, à l'implantation le long des routes d'affiches préconisant une sexualité sans danger, les ONG aidant, quant à elles, à faire connaître cette maladie à la population. Les premiers signes d'un infléchissement dans la situation en matière de VIH sont également perceptibles chez les jeunes des régions septentrionales de la République-Unie de Tanzanie. Dans les régions où sont mis en œuvre activement des programmes de prévention, la prévalence chez les jeunes femmes a reculé de 60 % en six ans. La Thaïlande est le pays en développement ayant le plus clairement montré que la prévention fonctionnait. Des enquêtes annuelles représentatives menées auprès des jeunes hommes ont fait apparaître un recul marqué des comportements à risque et une diminution appréciable du taux d'infection par le VIH. Les vigoureux efforts de prévention déployés en Thaïlande se traduisent par un recul des taux de prévalence du VIH chez les femmes enceintes et chez les jeunes soldats.

38. Une action d'information et d'éducation sur la prévention du VIH est particulièrement nécessaire auprès des jeunes car autrement ils sont susceptibles d'avoir des rapports sexuels en ayant très peu conscience des risques encourus. En 1999, le FNUAP a soutenu un large éventail d'activités à l'intention des jeunes et des adolescents dans un total de 128 pays. Parmi les diverses activités d'information et de sensibilisation menées, on peut citer : quatre spectacles de théâtre donnés en Jordanie, au Malawi, en République de Moldova et au Rwanda; l'organisation de camps de jeunes en Jordanie, Lettonie, Roumanie et République arabe syrienne; des campagnes d'éducation des parents en Estonie, Pologne et Ouganda; des groupes de discussion au Bhoutan et en Afrique du Sud; des clubs en Guinée et à Haïti; des concours d'élèves au Mali et au Myanmar; des activités dans le cadre de l'Église en Papouasie-Nouvelle-Guinée; des articles de magazine au Honduras; des activités sportives au Niger; la projection de films en Afrique du Sud et au Togo.

39. En République islamique d'Iran, où le taux de prévalence du VIH/sida est encore assez faible, une attention croissante est portée à la prévention. En collaboration avec le Ministère de l'éducation, le FNUAP a contribué à la diffusion de 700 000 exemplaires d'une affiche sur la transmission et la prévention du VIH/sida dans les écoles du pays, ainsi que de 200 000 exemplaires d'une brochure à l'intention des enseignants du primaire et du secondaire. En Azerbaïdjan, un programme d'enseignement relatif à la vie familiale soutenu par le FNUAP a été introduit à titre d'essai dans huit écoles en 1999.

40. Aux Philippines, une ONG locale, la Remedios AIDS Foundation, gère avec le soutien du FNUAP un espace jeunesse implanté dans un complexe commercial; cet espace sert de cadre à des discussions en petits groupes sur des thèmes en rapport avec la santé en matière de reproduction, à la fourniture de conseils en tête-à-tête à des adolescents et à la participation à des dialogues en ligne par clavier interposé sur l'Internet. Cet espace jeunesse a montré que l'Internet constituait un moyen toujours plus populaire d'obtenir des conseils en dehors des structures traditionnelles. En complément des activités d'information et de sensibilisation menées dans cet espace jeunesse, un dispensaire destiné à répondre aux besoins des adolescents mis en place en 1999 a commencé à fonctionner au début de 2000.

41. Au Botswana, le FNUAP a commencé à apporter dès 1994 son soutien à un programme prévoyant la fourniture de conseils à des adolescents par des adolescents (PACT – Peer Approach to Counselling by Teens) dans le cadre duquel des élèves du secondaire ont reçu de travailleurs sociaux une formation destinée à en faire des conseillers et des modèles identificatoires pour leurs condisciples dans le domaine de la santé en matière de reproduction et de sexualité, en particulier en ce qui concerne le VIH/sida. Ce programme, qui depuis son lancement a permis de sensibiliser 7 600 élèves de 11 écoles, a été étendu à deux nouvelles agglomérations du nord du pays en 1999. En Afrique du Sud, le Fonds a apporté son soutien à un projet prévoyant le recours à des éducateurs du même groupe d'âge que les destinataires pour la fourniture de conseils concernant la prévention contre le VIH et pour la distribution de préservatifs. Ce projet permet non seulement de fournir des informations et des conseils mais aussi d'assurer certains services tels que le dépistage des MST, l'orientation vers les centres de dépistage du VIH et la distribution de contraceptifs. Des dispensaires à l'intention des jeunes faisant partie intégrante du projet se distinguent en particulier par l'association de chefs communautaires et tribaux au processus décisionnel, ce qui a concouru à en légitimer les activités parmi les parents et les membres de la communauté.

42. Soucieux de définir des moyens de sensibiliser les jeunes dans un milieu qui leur soit adapté, le FNUAP a coparrainé avec d'autres organismes des Nations Unies et une ONG internationale la tenue à Moscou le 1er décembre 1999 d'un concert de musique rock, à l'occasion de la Journée mondiale contre le sida.

### Résultats

43. Comme il ressort de ce bref récapitulatif de l'action du FNUAP, ce dernier est engagé sur plusieurs fronts dans l'effort de promotion de la santé des adolescents en matière de reproduction. Ses activités reposent sur des approches et méthodes mises au point en un certain nombre d'années et deux éléments revêtent une importance cruciale pour qu'elles continuent à produire leurs effets : a) leur qualité doit être garantie par une évaluation visant à déterminer lesquelles ont donné les meilleurs résultats et à rechercher les raisons expliquant leur réussite ou leur échec;

b) les programmes efficaces doivent être mis en œuvre à plus grande échelle afin d'atteindre la totalité des publics cibles.

44. L'évaluation des activités est une opération importante mais pas toujours facile. Le programme novateur de fourniture de conseils dit PEARL, mis en œuvre en Ouganda depuis maintenant plusieurs années, est considéré comme une réussite par le Gouvernement et de nombreux observateurs extérieurs. Mesurer son impact global a pourtant soulevé des difficultés car les instruments susceptibles d'être utilisés à cette fin sont au mieux imparfaits. Les résultats préliminaires d'une enquête menée dans deux districts ont néanmoins permis de dégager certains enseignements intéressants. Dans le district de Mubende, où le programme PEARL est mis en œuvre depuis 1995, la population a une meilleure connaissance de la contraception que les habitants du district de Kibale, où il n'a été lancé qu'en 1997. Dans le district de Kibale, 58 % des filles sont enceintes pour la première fois avant l'âge de 19 ans alors que la proportion n'est que de 6 % dans le district de Mubende. Cet écart est imputé à l'utilisation bien plus importante de préservatifs dans le district de Mubende, où au moment de l'enquête 67 % des filles ont indiqué avoir des rapports protégés contre 11 % des filles du district de Kibale. Une corrélation directe semble donc exister entre la connaissance des méthodes de planification familiale et l'utilisation des contraceptifs modernes.

45. Évaluer le degré de réussite à long terme des campagnes d'information-éducation-communication est assez difficile ce qui n'est pas le cas de la mesure de leurs résultats à court terme (mais ayant des incidences à long terme). Au Vanuatu, par exemple, ces dernières années une troupe théâtrale de jeunes appelée Wan Smolbag a joué en anglais et en langue nationale devant un public de jeunes une trentaine de pièces consacrées à des thèmes en rapport avec la santé en matière de reproduction, notamment le mode de transmission des MST. L'analyse des registres des dispensaires des localités où Wan Smolbag avait donné un spectacle a fait apparaître que les jeunes s'y rendaient plus nombreux après son passage. Le texte des pièces et émissions radiophoniques de Wan Smolbag sera diffusé auprès d'autres jeunes dans le cadre d'un nouveau projet du FNUAP venant d'être approuvé.

46. Aux Philippines, plusieurs approches novatrices ont été mises à l'essai dans le cadre d'un projet sur la santé des adolescents. La plus prometteuse d'entre elles s'est révélée être un dispositif de fourniture de conseils aux adolescents par des adolescents. Une série d'émissions radiophoniques a permis à des jeunes conseillers de sensibiliser d'autres jeunes, des parents et des enseignants, permettant ainsi des échanges de vues non seulement entre jeunes mais également avec des adultes. Lors de l'évaluation de ce programme de fourniture de conseils par des pairs, il a toutefois été constaté que certains des jeunes volontaires tendaient à se sentir différents de leurs pairs, en particulier s'il s'agissait de personnes ayant le "malheur" d'être jeunes et enceintes. La viabilité de ces programmes suppose à l'évidence de remédier aux problèmes culturels mis en évidence.

47. Comme le montrent ces exemples, les programmes concernant la santé des adolescents en matière de reproduction exigent une évaluation continue visant à déterminer quelles approches fonctionnent le mieux et quelles activités peuvent être transposées efficacement ailleurs. Le Bureau de la surveillance et de l'évaluation du FNUAP procède à de telles évaluations sur une base régulière. En 1997, le Fonds a publié une évaluation thématique de ses programmes relatifs à la santé des adolescents en matière de reproduction fondée sur l'étude approfondie de sept projets mis en œuvre dans différentes parties du monde. En 1999, le FNUAP

a publié un rapport d'évaluation sur son action dans le domaine de la santé en matière de reproduction et les nouvelles orientations, dans lequel une volumineuse section est consacrée aux programmes en faveur des adolescents dans ledit domaine. On y trouve plusieurs recommandations, dont une relative à la nécessité de définir avec soin les groupes cibles (par exemple, les adolescents mariés peuvent habituellement bénéficier de services par l'intermédiaire du système de santé ordinaire) afin de desservir les groupes négligés tels que les jeunes des zones rurales, d'améliorer la coopération avec les ONG, et de recourir à des approches autres que la mise en place de dispensaires.

48. S'ajoutant à cette évaluation de type "officiel", depuis 1999 le FNUAP a recours à une pratique novatrice consistant à afficher des études de cas relatives à des projets, notamment dans le domaine de la santé des adolescents en matière de reproduction sur le tableau d'affichage électronique du site Internet du Fonds (<http://bbs.unfpa.org/progress>) servant ainsi de base de données. Appelée "Progress", cette base de données permet d'obtenir rapidement des renseignements sur les meilleures pratiques et les enseignements dégagés. Les études relatives à la santé des adolescents en matière de reproduction y sont classées en 11 sous-catégories. Une des études de cas consignées dans la base de données fait le point sur les succès qu'ont permis de remporter au Bangladesh les clubs de jeunes, en particulier ceux ayant un fonctionnement démocratique et faisant une place égale aux filles et aux garçons. Un projet d'éducation par les pairs mis en œuvre à Haïti a connu un très grand succès mais il a fallu s'employer à trouver des moyens de maintenir la motivation des jeunes chargés d'éduquer les jeunes. Un projet multidisciplinaire et multisectoriel exécuté en Jamaïque a permis d'assurer un ensemble minimum de services dans le domaine de la santé en matière de reproduction aux jeunes d'une zone urbaine marginalisée; ce projet a été perçu comme un laboratoire susceptible de favoriser l'instauration d'un consensus national sur le contenu et l'orientation des politiques et programmes concernant la santé des adolescents en matière de reproduction pour l'ensemble du pays. Un projet de développement des capacités mis en œuvre en Namibie a servi de cadre à plusieurs initiatives réussies tout en faisant apparaître la nécessité de définir des systèmes cohérents d'orientation. Le bilan des travaux accomplis par quatre centres pour la jeunesse bénéficiant du soutien du FNUAP au Sénégal a fait ressortir que les adolescents se sentaient plus à l'aise avec les personnes de leur âge s'agissant d'obtenir des informations sur des questions générales liées à la santé en matière de reproduction mais préféraient être en contact avec des adultes qualifiés lorsqu'il s'agissait de résoudre une question précise touchant à la santé en matière de reproduction.

49. Une fois qu'un programme conçu, mis à l'essai et modifié en conséquence, a fait ses preuves, il faut passer à plus grande échelle pour en faire bénéficier tous les destinataires potentiels. Dans la limite de ses moyens, le FNUAP soutient ce passage à l'échelle supérieure. Au Burkina Faso, par exemple, le Fonds a procédé pendant plusieurs années à des essais en vue d'intégrer un enseignement sur la population dans les programmes des écoles primaires et secondaires. Sur la base de ces travaux, un programme bénéficiant du soutien du FNUAP a été lancé en 1999 en vue d'introduire un enseignement sur la population dans la totalité des écoles secondaires du pays.

50. Le passage à l'échelle supérieure se heurte à une difficulté évidente : mobiliser les ressources financières et humaines nécessaires. Pour assurer la réussite durable des programmes concernant la santé des adolescents en matière de reproduction et en permettre la transposition à plus grande échelle, les pouvoirs publics et les autres partenaires nationaux doivent y être

associés. Pour ce qui est de la durabilité de cette catégorie de programmes, dans un rapport d'évaluation relatif à un projet exécuté aux Philippines, il est indiqué par exemple : "La durabilité des programmes suppose non seulement de l'argent mais également une stratégie continue de développement des capacités sensible aux mutations de l'environnement et à l'évolution des besoins des jeunes. La durabilité réclame en outre une approche critique de la manière d'assurer la liaison avec les jeunes et de favoriser leur rôle naissant dans la définition de l'orientation des programmes".

## II. PARTENARIATS

51. Le Programme d'action a montré que le nombre croissant ainsi que la configuration changeante des partenaires pour le développement dans le domaine des activités de population et de développement soulevaient des difficultés auxquelles il fallait s'attaquer. En conséquence, l'un de ces objectifs clefs définis au chapitre XIV est la nécessité de clarifier les responsabilités réciproques des partenaires pour le développement et d'améliorer la coordination de leurs efforts (par. 14.3, al. c)). Le document contenant les principales mesures adoptées à ce sujet par l'Assemblée générale à sa vingt et unième session extraordinaire a noté l'importance de partenariats efficaces et transparents et invité les gouvernements et la société civile au niveau national, en coopération avec la communauté internationale, à conjuguer leurs efforts en vue d'assurer la réalisation le plus tôt possible des buts et objectifs de la Conférence internationale sur la population et le développement (par. 14). Le rôle des organes des Nations Unies compétents, notamment celui du FNUAP, a été évoqué dans 10 paragraphes de ce document.

52. La présente section du rapport annuel examine les efforts qui ont été faits par le FNUAP en vue de développer et renforcer différents partenariats, en mettant l'accent sur des événements qui ont eu lieu en 1999, notamment dans le cadre du système des Nations Unies et dans la société civile (ONG, groupes professionnels, organisations de masse, groupes religieux, fondations, secteur privé, etc.). L'action du FNUAP exige chaque jour et dans toutes les parties du monde une collaboration avec des organisations coopérantes. La présente section du rapport annuel met l'accent sur des secteurs importants de coopération et illustre l'étendue de ces partenariats.

### Système des Nations Unies

53. Conformément aux principales mesures adoptées par l'Assemblée générale à sa vingt et unième session extraordinaire, "tous les organismes et entités compétents des Nations Unies devraient continuer à préciser, dans le cadre des mécanismes existants, leur rôle et responsabilités spécifiques en tant que chefs de file et à intensifier leurs efforts, afin de promouvoir la coordination et la collaboration à l'échelle du système, notamment au niveau des pays, et [il faudrait renforcer le rôle du Fonds des Nations Unies pour la population dans le domaine de la coordination interorganisations pour les questions de population et de santé en matière de reproduction]" (par. 89).

54. En assurant ce rôle de coordination, le FNUAP est tributaire de l'action menée par des organismes coopérants dans un certain nombre de domaines. À titre d'exemple, au paragraphe 66 du document contenant les principales mesures pour la poursuite du Programme d'action, l'Organisation mondiale de la santé est instamment priée, en coopération avec d'autres organismes compétents des Nations Unies, de remplir son rôle de chef de file pour ce qui est d'aider les pays en développement à appliquer aux soins et traitements destinés aux femmes et

aux filles des normes qui reposent sur des approches modulées en fonction du sexe et qui soient propres à favoriser l'égalité et l'équité entre les sexes dans la prestation de soins de santé, et à conseiller des méthodes qui permettraient aux systèmes de santé de réduire les risques associés à la grossesse. D'autres organismes tels que le FNUAP, l'UNICEF et la Banque mondiale ont été invités instamment à intensifier leur action de promotion, d'appui et de plaider et à investir davantage dans les activités destinées à améliorer la santé maternelle.

55. Une réunion interorganisations de l'Équipe spéciale sur les services sociaux de base pour tous, qui est présidée par le FNUAP, s'est tenue en octobre 1999, immédiatement après la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale, et a examiné à cette occasion le rôle de tous les différents partenaires des Nations Unies dans le suivi de l'examen de l'application du Programme d'action de la CIPD. À la suite de cette réunion, l'Équipe spéciale est en train de mettre à jour et de simplifier un ensemble de lignes directrices et de notes d'orientation destinées au personnel sur le terrain, concernant la mise en œuvre des buts des conférences internationales d'importance majeure qui ont eu lieu au cours de la dernière décennie, notamment la CIPD+5, et leur suivi pendant les cinq dernières années écoulées.

56. Il existe un grand nombre de mécanismes qui permettent au FNUAP de coopérer avec les organismes et organisations qui sont ses partenaires au sein du système des Nations Unies. À l'échelle du système, le Fonds participe activement aux activités du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) et de son Comité exécutif qui est composé de représentants de l'UNICEF, du PNUD, du FNUAP et du Programme mondial pour l'alimentation (PAM). En 1999, le Fonds a participé et contribué de façon substantielle aux travaux des groupes de travail du GNUD sur les institutions de Bretton Woods, la mondialisation et la pauvreté et a été un membre actif de l'équipe de travail du Groupe sur l'éducation des filles, qui a été chargée d'élaborer un document de réflexion portant sur un programme décennal auquel une importance majeure sera accordée dans l'ensemble du système des Nations Unies. Il a également participé aux travaux des sous-groupes du GNUD sur l'égalité entre les sexes, le droit au développement et l'information.

57. Deux mécanismes récents destinés à accroître la coopération entre les membres du GNUD ont acquis davantage d'importance pendant l'année considérée : le Bilan commun de pays et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Le FNUAP a joué un rôle actif dans les travaux entrepris par le sous-groupe du GNUD sur l'orientation des programmes en vue d'élaborer des directives pour le Bilan commun de pays et le Plan-cadre. Il a présidé le Groupe de travail du GNUD sur les indicateurs du Bilan commun de pays, indicateurs qui permettront, dans le bilan, de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs adoptés par les conférences internationales d'importance majeure comme la CIPD. Le Fonds est également membre du réseau de réflexion sur les procédures du Bilan commun et du Plan-cadre, qui permet à chaque organisation participante d'examiner des documents sélectionnés issus de ces procédures du point de vue de leur qualité, de leur portée et de leur méthode.

58. Depuis la publication des directives concernant le Bilan commun de pays et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, le FNUAP a demandé à ses bureaux de pays de remplacer l'Opération d'évaluation de la population par pays par le Bilan commun et le Plan-cadre à condition que ces deux procédures couvrent de façon adéquate les domaines clefs des programmes. Les directives du Fonds relatives à la programmation, qui sont en vigueur depuis la fin de 1997, ont permis d'intégrer le Bilan commun de pays et le Plan-cadre dans le

processus de programmation. Le Fonds a organisé un atelier sur le Bilan commun et le Plan-cadre destiné au personnel affecté à son siège, avec l'assistance du Bureau du GNUM. Des membres des équipes de services techniques du Fonds pour les pays en transition ont participé à des activités de formation à l'École des cadres des Nations Unies, à Turin (Italie), afin de devenir les correspondants de ces deux organismes dans leur région. Le FNUAP continue d'aider ses bureaux de pays à surmonter les difficultés pratiques soulevées par l'élaboration du Bilan commun de pays et du Plan-cadre et de ses propres analyses et programmes de pays. Il s'agit là d'une entreprise très importante car 113 pays bénéficiant de programmes sur 135 participent à l'élaboration du Bilan commun et 74 à celle du Plan-cadre.

59. Au niveau des pays, le FNUAP a collaboré pleinement et activement au réseau de coordonnateurs résidents dirigé dans chaque pays bénéficiaire de programmes par le coordonnateur résident, et participé aux activités des différents comités, groupes thématiques et groupes de travail opérant sur le terrain. À l'échelle du système, le Fonds s'est efforcé, en collaboration avec ses partenaires, de renforcer le réseau de coordonnateurs résidents en améliorant le processus de sélection, notamment en augmentant le nombre de coordonnatrices résidentes et en fournissant aux coordonnateurs résidents des informations et des directives plus régulières et cohérentes. Le Fonds a accordé également beaucoup d'attention à la question des locaux et des services communs sur laquelle des progrès ont été réalisés même si quelques problèmes n'ont toujours pas été réglés. Le FNUAP est attaché à l'idée d'harmoniser les cycles de programmation des membres du GNUM dont près de 100 ont été harmonisés à ce jour. Il faudrait veiller à ce que ce travail d'harmonisation se poursuive au même rythme.

60. Le Programme consultatif technique du FNUAP tire parti des conseillers techniques qui jouent un rôle important dans la coordination interorganisations en appuyant les activités de population et de santé en matière de reproduction au siège d'autres organismes et organisations des Nations Unies. Ces spécialistes contribuent à promouvoir les buts de la CIPD et de la CIPD+5 au sein de leurs organismes respectifs en veillant à ce que ces derniers tiennent compte des questions de population et de santé en matière de reproduction dans leur programme de travail. Ils fournissent en outre un appui technique et des services d'information sur les questions de population aux bureaux extérieurs et à d'autres services de leurs organismes respectifs qu'ils aident ainsi à intégrer les questions de population dans les programmes pertinents.

61. Le Comité OMS/UNICEF/FNUAP de coordination des questions sanitaires, organe intergouvernemental composé de représentants des conseils d'administration de ces trois organisations, est un mécanisme de coopération important du système des Nations Unies dans le domaine de la santé. La procédure commune d'élaboration des politiques et de mobilisation des ressources a été examinée plus avant à la deuxième réunion du Comité de coordination, en décembre 1999. En ce qui concerne la réduction de la mortalité maternelle, il a été décidé que l'OMS, le FNUAP et l'UNICEF devraient étudier la possibilité de créer dans les pays des sous-groupes thématiques sur la santé maternelle. Ces groupes thématiques multisectoriels élaboreraient un plan d'action coordonné en vue d'assurer une mise en œuvre plus efficace des programmes et aideraient les gouvernements à obtenir les ressources nécessaires. Le Comité de coordination a en outre estimé qu'il était indispensable d'aider les pays à renforcer le financement des services de santé de base dont les soins maternels constituent un élément clef.

62. Parmi les mécanismes de coordination du système des Nations Unies auxquels le FNUAP participe activement, on trouve le Comité interinstitutions sur les femmes et l'égalité entre les

sexes, qui s'occupe de la mise en œuvre de l'étude entreprise à l'échelle du système sur le rôle de coordonnateur pour l'intégration des femmes, sous la direction du FNUAP. Cette tâche comprend notamment la conception et l'analyse de questionnaires destinés aux coordonnateurs pour l'intégration des femmes et à leurs superviseurs. Le Fonds a participé à des campagnes régionales interorganisations sur la violence contre les femmes (par exemple dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes et en Afrique).

63. Aide d'urgence. L'aide fournie par le FNUAP dans les situations d'urgence dépend largement de sa coopération avec d'autres organismes des Nations Unies et du système multilatéral. Un important résultat de cette coopération est le manuel pratique interorganisations pour la santé en matière de reproduction dans les situations de réfugiés qui a été publié en 1999 par le FNUAP, l'OMS et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Ce manuel servira de guide à ceux qui sont chargés de fournir l'assistance médicale en matière de reproduction dans les situations de crise, activité qui est trop souvent traitée de façon superficielle alors qu'elle concerne des questions vitales telles que la naissance sans risques et l'aide aux femmes victimes d'actes de violence. Le Fonds a participé à un séminaire du Bureau de la coordination des affaires humanitaires organisé en novembre 1999 à Genève à l'intention des coordonnateurs des opérations humanitaires de tous les organismes et organisations du système des Nations Unies. La participation du FNUAP à ces activités par le biais de son bureau pour les opérations de secours d'urgence, à Genève, assure le maintien de sa contribution technique dans les domaines de la population et de la santé en matière de reproduction.

64. Le FNUAP a participé pleinement aux évaluations interorganisations organisées aux fins du processus d'appel global pour 12 crises humanitaires qui ont eu lieu en 1999. En ce qui concerne certaines situations de crise, le bureau du FNUAP en Éthiopie a participé activement aux activités de l'Équipe des Nations Unies pour la gestion des opérations en cas de catastrophe afin de venir en aide aux populations touchées par de dures sécheresses dans certaines parties du pays ou déplacées par des conflits. En collaboration avec le HCR, le FNUAP s'est occupé d'un projet qui a pour but d'améliorer la santé en matière de reproduction de Somaliens réfugiés dans l'est de l'Éthiopie. Ce projet comportait des activités axées sur la mobilisation sociale, qui avaient pour but de réduire la pratique des mutilations génitales féminines (MGF) dans les camps de réfugiés.

65. La réponse des donateurs au processus d'appel global a permis au FNUAP de fournir des trousseaux d'urgence pour les soins de santé en matière de reproduction aux Kosovars réfugiés en Albanie et en ex-République yougoslave de Macédoine, et après leur retour au Kosovo. Le Fonds a collaboré avec une ONG internationale - CARE International - afin de fournir une formation portant sur la santé en matière de reproduction à 1 200 agents sanitaires de cette province, et avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) pour les besoins d'une enquête démographique et sanitaire qui fournira des informations à tous les organismes qui participent à la reconstruction du Kosovo. Au Timor oriental, le FNUAP a collaboré avec le Comité international de secours afin de fournir des trousseaux et des services de santé d'urgence en matière de reproduction aux populations vivant au Timor oriental et dans les camps de réfugiés du Timor occidental.

66. VIH/sida. Le FNUAP contribue au programme commun et cofinancé des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) en soutenant, en collaboration avec les autres organismes participants, un organe unique qui est chargé au sein du système des Nations Unies des

orientations politiques, stratégiques, opérationnelles et techniques concernant tous les aspects du VIH/sida, et de mener un programme mondial d'activités de recherche-développement prioritaires axé sur les besoins des pays. Le FNUAP a maintenu une collaboration étroite avec le programme ONUSIDA afin de mettre l'accent sur les aspects de la pandémie de sida touchant la santé en matière de reproduction tels que la prévention, les jeunes, la distribution de préservatifs, l'information, l'éducation et la communication et, récemment, la transmission du virus de la mère à l'enfant. Le programme ONUSIDA considère le Fonds comme l'un de ses partenaires clefs dans la mise en œuvre des programmes de prévention du VIH/sida sur le terrain.

67. Un mécanisme utile assure la coordination des activités des organismes et organisations des Nations Unies travaillant dans des pays bénéficiant de programmes : les groupes thématiques sur des questions intersectorielles telles que les sexes et le sida. L'un des plus productifs, un groupe thématique de pays qui est souvent présidé par le FNUAP, s'intéresse à la lutte contre le VIH/sida et les maladies sexuellement transmissibles (MST). Tel a été le cas en Mongolie où le groupe thématique a publié deux brochures en 1999 : l'une sur le VIH/sida et l'autre sur les MST. Dans le passé, chaque organisme du système des Nations Unies élaborait son propre matériel d'information, d'éducation et de communication sur ces questions en fonction de ses domaines d'intérêt et de son budget. Les brochures réalisées avec la collaboration du groupe thématique sont plus élaborées que les précédentes et ont pu être imprimées et distribuées en plus grand nombre grâce à l'association des budgets.

68. Au début de 1999, l'équipe de pays des Nations Unies en Afrique du Sud dont tous les membres sont représentés dans le groupe thématique sur le VIH/sida s'est engagé collectivement à entreprendre une activité de programmation concernant le VIH/sida en vue de fixer des buts, des objectifs et des stratégies communs pour l'ensemble du système des Nations Unies pour la période 1999-2001. La tâche a été divisée en quatre parties : l'impact socioéconomique du VIH/sida, les soins et le soutien à fournir aux personnes séropositives, le VIH et le sida sur le lieu de travail, y compris à l'Organisation des Nations Unies, et la prévention du VIH.

69. Institutions financières internationales. Le FNUAP continue à développer ses liens de coopération avec les institutions financières internationales, notamment avec la Banque mondiale. En 1999, le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) a mis en place un groupe de réflexion pour assurer la collaboration interorganisations pour des questions relevant du Cadre de développement intégré et du réseau de coordonnateurs résidents et pour formuler des idées novatrices en vue de remédier à la crise liée à la dette, grâce à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Le FNUAP a collaboré étroitement à l'examen de ces questions dans le cadre du GNUD, à son siège, et dans celui des bureaux de pays. Le Groupe de réflexion a été convoqué afin d'assurer le suivi de la réunion tenue entre le Secrétaire général adjoint de l'ONU et les dirigeants de la Banque mondiale, dans le but de permettre au système des Nations Unies de suivre collectivement le projet pilote de cadre de développement intégré, afin d'acquérir de l'expérience et de répercuter l'information vers les organisations représentées en son sein. Les débats ont porté sur les expériences menées au niveau local dans les pays pilotes, en rapport avec le Cadre de développement intégré.

70. Le FNUAP a souligné l'importance de la coordination entre les procédures se rapportant au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et au Cadre de développement intégré, notamment sur la nécessité fondamentale de veiller à ce qu'elles relèvent des gouvernements. Il a également mis l'accent sur la nécessité de partager les travaux d'analyse et

d'effectuer des études communes afin d'optimiser l'efficacité et d'éviter les chevauchements. De même, le Fonds s'intéresse à l'élaboration d'études relatives à une stratégie de réduction de la pauvreté qui ont pour but de mettre au point des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté, s'inscrivant dans la stratégie globale de développement prévue dans le cadre de développement intégré. Le Fonds a participé à des réunions sur les études et participera, par le biais du réseau de coordonnateurs résidents, à l'élaboration d'études par pays. Comme toujours, le Fonds veillera particulièrement à ce que les stratégies de lutte contre la pauvreté prennent dûment en considération les questions de population et de santé en matière de reproduction.

71. En 1999, le FNUAP et la Banque mondiale ont organisé des consultations de plus en plus fréquentes entre les services géographiques et techniques du Fonds et les organes correspondants de la Banque, tant au siège que sur le terrain. En outre, la Banque mondiale a utilisé de plus en plus les services d'achats du FNUAP et l'on s'attend à ce que le nombre de ses ordres d'achat continue d'augmenter en 2000. La collaboration s'est également développée entre le Fonds et la Banque mondiale pour mener différentes activités en cours telles que l'Initiative pour une maternité sans risques, Partners in Population and Development, l'ONUSIDA, et l'Initiative mondiale du FNUAP relative à la gestion des produits concernant la santé en matière de procréation. Dans le domaine de la formation, le Fonds participe à l'organisation du cours de l'Institut de la Banque mondiale sur la population, la santé en matière de procréation et la réforme du secteur de la santé. En outre, son personnel participe comme en 1999 à des activités de la Banque mondiale telles que la Semaine du développement humain.

72. Un domaine de coopération entre le Fonds et la Banque mondiale et d'autres partenaires - les approches sectorielles - a fait l'objet de l'attention des intéressés au siège et au niveau des pays en 1999. Il s'agit d'un mécanisme selon lequel tous les fonds importants en faveur d'un secteur social ou économique particulier prévus dans un programme de pays sont utilisés pour financer un programme sectoriel unique d'activités et de dépenses sous la direction des gouvernements. Dans sa décision 99/4, le Conseil exécutif a encouragé le Fonds à prendre une part active au stade de la formulation des politiques et de la planification des approches sectorielles dans les programmes de pays. En 1999, le Fonds a mené une enquête sur l'action de ses représentants dans les 12 pays dans lesquels des approches sectorielles étaient en cours d'élaboration ou de préparation, afin d'évaluer l'importance de ses activités dans chacun d'eux et les informations obtenues ont été utilisées afin d'élaborer un rapport destiné au Conseil d'administration. Le Fonds s'est attaché principalement à veiller à ce que les questions relatives à la santé en matière de reproduction soient incorporées pleinement dans des orientations et plans opérationnels sectoriels.

73. En octobre 1999, l'OMS, l'UNICEF, le FNUAP et la Banque mondiale ont publié une déclaration commune sur la réduction de la mortalité maternelle dans laquelle des interventions ont été recommandées à trois niveaux : l'administration nationale et les collectivités locales, les systèmes de santé et les communautés. Presque tous les pays disposent de programmes pour une maternité sans risques qu'ils intègrent progressivement dans les programmes de base de santé en matière de reproduction, et de programmes et activités de planification familiale concernant les infections de l'appareil génital. En ce qui concerne les soins maternels, il faut réorienter les programmes vers les activités prioritaires qui se sont avérées particulièrement efficaces et mobiliser des ressources suffisantes pour assurer leur mise en œuvre. Il est apparu que des ressources plus importantes ont été consacrées aux soins prénatals qu'aux soins obstétricaux et puerpéraux et au traitement des complications à long terme, alors que la majorité des

complications et des décès se produisent immédiatement après l'accouchement, à la suite de complications soudaines et inattendues et d'avortements à risques. Lorsqu'ils ne sont pas liés à des soins obstétriques fournis par des professionnels, les soins prénatals ne réduisent pas sensiblement la mortalité maternelle.

74. Le FNUAP continue à collaborer avec ses partenaires au sein du système des Nations Unies afin de renforcer la coopération avec les organisations de la société civile. À titre d'exemple, en 1999, le Fonds a participé à une réunion de la Banque mondiale sur des stratégies visant à promouvoir et renforcer la collaboration avec les ONG. Il a collaboré avec l'UNICEF et le PNUD en vue de créer une base de données sur la société civile et a coopéré avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) pour réaliser son enquête sur la collaboration entre le système des Nations Unies et la société civile.

#### Organisations de la société civile, notamment les organisations non gouvernementales

75. Le Programme d'action de la CIPD considère les ONG et d'autres organisations de la société civile comme des partenaires importants pour le développement en raison de leurs liens étroits avec la population, du caractère novateur, souple et bien adapté de la conception et de l'application de leurs programmes, notamment de leurs capacités de participation à la base. Les organisations de la société civile sont souvent enracinées dans des groupes marginalisés, défavorisés et difficiles à atteindre au moyen des programmes publics, avec lesquels elles dialoguent constamment. Elles sont indispensables pour assurer la longévité de programmes permettant d'atteindre les objectifs de la CIPD. Les ONG et d'autres membres de la société civile peuvent faciliter la conception des programmes et mobiliser les appuis dont ces derniers ont besoin, exercer des pressions pour obtenir de meilleurs programmes, surveiller la prestation des services, mobiliser des ressources et demander des changements législatifs, les politiques et les orientations. C'est pourquoi le programme d'action de la CIPD prévoyait de renforcer le partenariat avec les organisations de la société civile, notamment avec les ONG et le secteur privé qui peuvent jouer un rôle complémentaire de l'action menée par les gouvernements en vue de fournir à la population des services complets, sûrs et accessibles de santé en matière de reproduction.

76. Afin d'évaluer les progrès réalisés dans le renforcement de ses partenariats avec les ONG au cours des cinq années écoulées depuis la CIPD, le FNUAP a participé au Forum d'ONG organisé par la World Population Foundation, qui a précédé le Forum de La Haye, en février. Plus de 1 500 représentants d'organisations de la société civile du monde entier ont assisté au Forum d'ONG. Le FNUAP a organisé un exposé et un débat sur son rapport technique sur le partenariat avec la société civile, consacré à l'examen de l'évolution de la situation depuis la CIPD. Pendant les travaux du Comité préparatoire et de la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale, le Fonds a collaboré avec une ONG internationale – Population Communications International – et la Conférence des ONG dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social afin de faciliter la participation des ONG à ce processus.

77. À la suite en partie de ces activités préparatoires, le document contenant les principales mesures pour assurer le suivi de la CIPD+5 a réaffirmé fermement le rôle des ONG défini au cours de la CIPD, disant notamment que "les gouvernements, la société civile au niveau national et le système des Nations Unies devraient s'efforcer de renforcer et de développer leur collaboration et leur coopération en vue de favoriser un climat propice aux partenariats aux fins

de la mise en œuvre du Programme d'action" (par. 78). Il a réaffirmé également que "les gouvernements [étaient] encouragés, en concertation avec les organisations non gouvernementales et les groupes communautaires, et dans le plein respect de leur autonomie, à faciliter, selon qu'il [conviendrait], la participation de la société civile aux débats d'orientation au niveau national et à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des stratégies et programmes conçus pour atteindre les objectifs du Programme d'action" (par. 76).

78. Au niveau international, le FNUAP a continué, en 1999, d'organiser avec une vaste gamme d'ONG des campagnes de sensibilisation, des discussions techniques sur les questions de santé en matière de reproduction et la fourniture de services aux pays bénéficiant de programmes. En 1999, le Fonds a renforcé ses liens avec un certain nombre d'ONG internationales travaillant dans les domaines de la population et de la santé en matière de reproduction, notamment avec CARE International et Save The Children, qui ont participé à une campagne commune - "Ruban blanc" - afin de sensibiliser l'opinion à la tragédie de la mortalité maternelle et d'appeler l'attention des dirigeants sur la nécessité de concentrer l'action sur des interventions prioritaires et d'appliquer ces dernières en partenariat avec les organisations issues de la société civile nationale. Dans le cadre de l'action mondiale visant à réduire la mortalité maternelle, le FNUAP a appuyé les activités du fonds "Sauvez les mères" en Éthiopie, au Mozambique, au Pakistan et en Ouganda, afin d'améliorer l'accès aux soins d'urgence en renforçant les partenariats entre les responsables des services locaux de santé, les obstétriciens-gynécologues et les sages-femmes.

79. Le FNUAP a institué une collaboration spéciale avec le Rotary International, organisation internationale au service de la collectivité, et son Initiative pour la population et le développement. En mai 1999, les dirigeants du Fonds ont participé à la deuxième conférence des deux organisations consacrée à la population et au développement. Le Rotary International appuie un certain nombre de projets en faveur de la population et de la santé en matière de reproduction dans les pays en développement et son Conseil central, à sa réunion de 1999, a demandé instamment à ses clubs et districts d'"entreprendre un nombre plus important encore de projets qui influent directement sur l'accroissement de la population et le développement durable, notamment des projets qui favorisent l'inclusion de questions de population dans l'enseignement et permettent aux individus de prendre des décisions en connaissance de cause sur des questions telles que l'espacement des naissances". En 1999, les gouverneurs de l'organisation ont approuvé un projet visant à encourager l'espacement des naissances dans l'un de ses districts, au Nigéria, afin de porter le taux d'utilisation des contraceptifs dans le district concerné de 6 à 15 % pendant les trois premières années puis à 50 % en dix ans. Le FNUAP et le Rotary International étudient la possibilité d'entreprendre de nouvelles activités conjointes au niveau communautaire dans différents domaines tels que la mobilisation en matière de population, la maternité sans risques, le vieillissement, les jeunes, la promotion de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes.

80. Dans le cadre du Groupe médical consultatif international de la Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF), le FNUAP participe à l'adoption de décisions concernant les directives qui seront diffusées largement vers les ONG et les professionnels de la santé intéressés, ce qui devrait permettre que les compétences techniques du Fonds dans le domaine de la santé en matière de reproduction soient largement utilisées. À titre d'exemple, les publications du Fonds concernant les sexospécificités ont été largement utilisées à la réunion de décembre 1999 au cours de laquelle l'IPPF a élaboré ses propres directives dans ce domaine.

81. Le Fonds continue à appuyer des initiatives de recherche visant à améliorer la fiabilité des méthodes contraceptives ainsi que la mise au point de nouveaux contraceptifs et de nouvelles façons de promouvoir l'adoption de méthodes sous-utilisées telles que la contraception dans les situations d'urgence et les préservatifs masculins et féminins. Les préservatifs masculins et féminins sont des dispositifs qui assurent une "double protection" contre les MST, notamment le VIH d'une part et les grossesses non désirées d'autre part. Une réunion internationale de consultation sur cette double protection, au cours de laquelle le FNUAP a été fortement représenté, a eu lieu en octobre 1999. Le FNUAP a maintenu son appui à une initiative tendant à mettre au point des contraceptifs, en collaboration avec différents partenaires tels que l'OMS, le Conseil de la population et le Consortium pour la collaboration des secteurs public et privé pour la recherche et le développement de méthodes contraceptives. On espère que cette collaboration débouchera sur de nouvelles méthodes de protection et de contraception, telles que les microbicides, contrôlés par la femme.

82. Au niveau des pays, il existe de nombreux exemples de coopération productive entre les ONG et le FNUAP. Le partenariat avec les ONG est très important pour assurer la fourniture des services dans de nombreux pays dans lesquels le FNUAP travaille. À titre d'exemple, le Fonds a coopéré avec des ONG en Équateur, afin de fournir à 1 200 dispensateurs de soins de santé (médecins, sages-femmes, infirmières et aides-soignantes) une formation portant sur les normes et protocoles relatifs à la santé en matière de reproduction, en mettant initialement l'accent sur la planification familiale et les adolescents. Toutefois, l'aggravation de la situation économique en Équateur et la diminution de l'appui financier fourni à ce pays ont forcé de nombreuses ONG à augmenter les prix des contraceptifs au moment même où de nombreuses personnes sont le moins capables de les acheter.

83. En République islamique d'Iran, le FNUAP a continué de promouvoir la participation des ONG dans la mise en œuvre des programmes de population et de santé en matière de reproduction dans ce pays. Le Fonds a entretenu une collaboration fructueuse avec un certain nombre d'ONG iraniennes, en particulier avec l'Association iranienne de planification familiale. Au cours de ces dernières années, il a institutionnalisé une collaboration active avec "Femmes volontaires pour la santé" (WHV), groupe communautaire qui a contribué de façon importante à sensibiliser la population à des questions concernant la santé en général et en matière de reproduction en particulier. L'appui technique et financier fourni par le FNUAP à ce programme a aidé le Gouvernement de façon décisive à promouvoir la participation des communautés à la mise en œuvre des programmes de santé en matière de reproduction et à combler le manque de services de santé en matière de reproduction dans les zones urbaines marginales. Il faut aussi signaler l'efficacité du programme WHV dont les activités ont aidé indirectement à améliorer le statut des femmes dans les communautés locales.

84. En Ouganda, le FNUAP appuie les activités de 11 ONG qui s'efforcent de sensibiliser la population et d'accroître les moyens disponibles, en particulier dans les domaines de l'hygiène de la reproduction et de la santé des adolescents en matière de procréation, notamment celles des institutions liées aux trois grands groupes religieux du pays : les catholiques, les protestants et les musulmans. Il a poursuivi son partenariat avec l'Association des anciens de Sabiny, dans le district de Kapchorwa, afin de combattre les mutilations génitales féminines. En raison de l'action remarquable de cette association, son président a été élu à la présidence du groupe de travail de l'Afrique de l'Est sur les mutilations génitales féminines.

85. Au Costa Rica, l'appui fourni par le FNUAP a permis d'établir, le 20 octobre 1999, un mécanisme tripartite pour le suivi de l'application du Programme d'action de la CIPD et de la CIPD+5 dans ce pays, avec la participation de la société civile, des pouvoirs publics et des organismes internationaux de coopération. Cette mesure a été un résultat de l'application de la procédure CIPD+5 au niveau national où le FNUAP a aidé les ONG à mobiliser les pouvoirs publics.
86. Comme le montre cet exemple de collaboration efficace au Costa Rica, l'un des rôles importants que peut jouer le FNUAP est aussi de faciliter la coordination des activités menées par différentes ONG et par des partenaires gouvernementaux et internationaux afin de promouvoir la réalisation du Programme d'action issu de la CIPD. À titre d'exemple, en Indonésie, le Fonds appuie un projet qui a pour but de combattre les actes de violence contre les femmes en organisant des séminaires et des débats de sensibilisation. Dans le cadre de ce projet, des ONG, différents groupes de femmes et le Gouvernement ont élaboré de concert un plan d'action national de lutte contre la violence à l'égard des femmes, dans lequel sont proposés des amendements à la législation en vigueur. En Géorgie, le Fonds a aidé des ONG locales et internationales, des associations professionnelles, des groupes de jeunes et de femmes à conjuguer leurs efforts pour organiser le Forum national sur la planification familiale, événement qui a été largement couvert par les médias.
87. Afin de renforcer les liens régionaux entre les ONG, un réseau régional d'ONG entre États arabes a été créé en 1999. En outre, conformément à l'initiative commune de la Commission européenne et du FNUAP concernant la santé en matière de reproduction en Asie, le Fonds a institué un partenariat efficace avec des ONG internationales et nationales dans sept pays d'Asie du Sud et du Sud-Est. En août 1999, les 42 projets prévus dans cette initiative étaient tous en cours d'exécution et l'effort spécial qui a été fait dans ce cadre en faveur de la santé en matière de reproduction par le biais de partenariats avec les ONG a déjà porté ses fruits, car la collaboration et les liens entre ONG européennes et asiatiques ont été renforcés aux niveaux national et régional. Cette initiative a pour but de renforcer la capacité des ONG asiatiques à entreprendre des programmes communautaires et intégrés de santé en matière de reproduction en faveur des adolescents et d'autres populations déshéritées.
88. La société civile comprend aussi de nombreux groupes communautaires, entre autres des groupes de femmes, d'hommes ou de jeunes. Dans tous ses programmes, le FNUAP continue de collaborer avec nombre d'entre eux afin de les aider à répondre aux besoins de leurs membres et à comprendre leurs préoccupations. En Équateur, par exemple, le FNUAP a maintenu son soutien traditionnel aux groupes de femmes en 1999 par le biais de séminaires, de réunions, de publications et d'activités de sensibilisation. Des groupes de femmes et des groupes communautaires ont formé des réseaux d'activités sur la santé en matière de reproduction à Quito et Cuenca et sont en train d'en former des semblables à Guayaquil. Le FNUAP a collaboré activement avec l'organisation nationale de femmes et une ONG nationale afin d'organiser un séminaire des pays andins sur l'application des lois contre la violence au foyer.
89. Aux Philippines a été appliquée une stratégie consistant à établir des liens de collaboration entre des centres de soins et les associations locales de cyclo-pousse, afin d'inciter les hommes à participer à la promotion de la santé en matière de reproduction, notamment en encourageant les maris et les compagnons à contribuer à obtenir que les femmes accèdent plus largement à des services d'hygiène en matière de reproduction.

90. En Mongolie, le FNUAP entretient d'excellentes relations avec des organisations de jeunes tels que les Éclaireurs et Éclaireuses de Mongolie et la Fédération de la jeunesse mongole. En collaboration avec ces groupes de jeunes, le FNUAP publie un bulletin destiné aux adolescents qui répond à des questions concernant la santé en matière de reproduction. Au Liban, un partenariat assez remarquable a été institué avec une ONG nationale s'occupant des personnes âgées. Le FNUAP a notamment appuyé une conférence de deux jours consacrée à l'élaboration d'une politique nationale en faveur des personnes âgées. À la suite de la conférence, les dirigeants et responsables gouvernementaux ont manifesté un vif intérêt pour les questions liées au vieillissement.

91. En Amérique latine, appuyer des initiatives en faveur des groupes autochtones peut permettre d'atteindre efficacement des personnes pour lesquelles les indicateurs relatifs à la santé en matière de reproduction sont mauvais. En Équateur, par exemple, le centre de soins Jambi Huasi, qui est géré par des professionnels autochtones ayant reçu une formation médicale occidentale et traditionnelle, continue de se développer et d'améliorer sa rentabilité. L'aide du FNUAP, qui a été essentielle pendant les premières années d'existence du centre, facilite l'action de ce dernier parmi les communautés rurales et les adolescents. D'autres groupes autochtones demandent de plus en plus et reçoivent une assistance technique croissante du personnel du centre de soins Jambi Huasi en vue d'instituer des programmes similaires comportant notamment des soins de santé en matière de reproduction. Parmi les populations autochtones, qui ne considèrent pas traditionnellement l'adolescence comme une période spécifique (les fillettes et les garçonnetts deviennent sans transition des femmes et des hommes), le fait de s'intéresser aux besoins des jeunes est quelque chose de nouveau. Le personnel du centre de soins Jambi Huasi met en œuvre avec enthousiasme des programmes destinés à ce groupe dont de nombreux membres sont déjà mariés et ont des enfants.

#### Groupes de professionnels et organisations de masse

92. Au niveau international comme au niveau national, le Fonds collabore activement avec une grande diversité de groupes de professionnels, en chargeant des membres de son personnel de participer aux réunions de ces groupes comme intervenants, experts et participants aux débats et en fournissant des documents et des publications. Cette méthode a l'avantage d'avoir des effets en retour car les professionnels qui participent à ces réunions transmettent ensuite l'information à leurs propres associations nationales et/ou locales. Les informations sur les activités du FNUAP peuvent ainsi être diffusées auprès d'un très grand nombre de personnes directement concernées par les questions de population et de santé de la reproduction. Ces réunions jouent également un autre rôle important : en servant de centres d'échange de données d'expérience et de matériels, elles fournissent des informations que le Fonds utilise pour orienter ses propres programmes et intensifier ses efforts de promotion. Ces rapports mutuellement profitables sont construits au fil des années, le FNUAP jouant souvent un rôle de promotion pour faire en sorte que les questions importantes du domaine de la population et de la santé de la reproduction fassent l'objet de plans d'action et reçoivent l'attention voulue.

93. Afin d'encourager le dialogue, le FNUAP participe chaque année à un grand nombre de réunions relevant de son domaine d'action. Par exemple, en 1999, lors de la réunion annuelle de l'Association américaine de la santé, tenue en novembre, le personnel du FNUAP a présenté des exposés sur la santé de la reproduction et le VIH/sida et a présidé une réunion sur la santé de la reproduction au niveau international. De même, le Fonds a présenté un exposé sur les

jeunes et la sexualité au huitième Congrès de l'Union des sociétés et associations nationales africaines de pédiatrie, tenu à Cotonou (Bénin) en décembre. Un atelier financé par le FNUAP sur la contraception dans les situations d'urgence et la violence fondée sur le sexe a eu lieu avant la Conférence internationale scientifique qui s'est tenue au Cap (Afrique du Sud) en octobre. Le Président du Collège royal d'obstétrique et de gynécologie du Royaume-Uni s'est rendu au siège du FNUAP en juillet pour examiner les domaines de collaboration future.

94. Au niveau national également, la coopération avec les associations professionnelles peut être très utile. Par exemple, en Ouganda, le FNUAP a constitué un partenariat avec un certain nombre d'institutions, ayant à leur tête le Ministère de la condition féminine et s'intéressant aux questions de sexospécificité, telles que l'Association ougandaise des avocates, l'Association ougandaise des femmes dans les médias et l'Association des femmes médecins ougandaises.

95. Au Viet Nam, les partenaires les plus actifs sont les organisations de masse telles que l'Union des femmes, l'Union des paysans et l'Union des commerçants, qui prennent toutes une part active à la recherche de solutions aux problèmes de population et de développement et de santé de la reproduction. Les domaines auxquels ces organisations de masse s'intéressent régulièrement dans le cadre des programmes appuyés par le FNUAP sont notamment : la commercialisation à but social, les nouvelles méthodes pilotes en matière de santé de la reproduction, la santé de la reproduction chez les adolescents, la formation aux techniques de la communication et la mobilisation communautaire. Au niveau des communautés, dans les huit provinces où le FNUAP est actif, des centaines de différents types de groupes et de clubs s'intéressant à la santé de la reproduction ont été créés par les organisations de masse et fonctionnent actuellement avec l'aide de gestionnaires expérimentés.

#### Partenariats Sud-Sud

96. Dans le cadre de son programme interrégional, le FNUAP encourage la coopération entre pays du Sud grâce au partage des expériences positives entre les pays en développement, en apportant son soutien a) à cinq centres pour la coopération Sud-Sud en Chine, en Indonésie, au Mexique, en Thaïlande et en Tunisie, b) à un nouveau programme international de formation concernant la santé de la reproduction et la population en Turquie, c) aux travaux de l'ONG colombienne PROFAMILIA dans le domaine de la formation et d) aux Partenaires dans le domaine de la population et du développement, établie à Dhaka (Bangladesh).

97. En 1999, les cinq centres pour la coopération Sud-Sud ont appuyé plusieurs visites d'étude et ateliers de formation à l'intention de participants d'un grand nombre de pays. La Chine a organisé à l'intention de plus de 50 participants de 14 pays, huit ateliers de formation consacrés aux services techniques de qualité concernant la santé de la reproduction et la planification de la famille, les soins de santé périnataux, les dispositifs intra-utérins et les techniques de vasectomie sans bistouri. Trois voyages d'étude et d'observation ont été organisés par l'Indonésie à l'intention de plus de 30 participants originaires de six pays et deux professionnels indonésiens ont fourni une assistance technique au Népal. Le Mexique a organisé un atelier régional destiné à évaluer l'incidence des activités entre pays du Sud. La Thaïlande a organisé trois ateliers de formation sur les stratégies d'information, d'éducation et de communication, sur la rationalisation des questions sexospécifiques dans les programmes relatifs à la santé de la reproduction et sur l'élaboration de programmes d'étude à l'intention des gestionnaires de la santé de la reproduction. Plus de 60 personnes originaires de 10 pays ont participé à ces ateliers. Le projet mis en place en

Tunisie a permis d'appuyer des voyages d'observation concernant les femmes, la population et le développement, à l'intention de participants francophones de pays africains et arabes qui ont pu tirer parti de l'expérience tunisienne. Le Fonds a appuyé le nouveau programme international de formation en Turquie en apportant son concours dans le domaine de la logistique et de l'organisation institutionnelle, en subventionnant des séjours d'étude des programmes Sud-Sud en Indonésie et en Thaïlande et en contribuant à l'élaboration de programmes de formation. À l'appui des travaux de PROFAMILIA, neuf programmes de formation ont été organisés en 1999 à l'intention de 108 participants de 17 pays d'Amérique latine.

98. Le programme des Partenaires dans le domaine de la population et du développement a été mis en place à l'issue de la Conférence internationale sur la population et le développement de 1994, avec l'aide du FNUAP et dans l'objectif précis de réaliser les buts fixés par la Conférence en matière de coopération Sud-Sud. Le nombre des partenaires a été porté à 16 en 1999, avec l'addition de la Gambie et du Mali. En 1999, les partenaires ont accordé 44 bourses d'études au Bangladesh, en Égypte, en Inde et en Indonésie à des participants de 12 pays : le Bangladesh, la Chine, l'Égypte, la Gambie, l'Indonésie, le Kenya, le Myanmar, le Népal, l'Ouganda, le Pakistan, la Thaïlande et le Viet Nam. Avec le concours de la Banque mondiale, les partenaires ont appuyé un nombre sélectionné d'ONG en leur accordant de petites subventions en vue de la conception et de la mise à l'essai de projets innovateurs de promotion de la collaboration Sud-Sud.

99. Outre ce soutien direct au niveau mondial, un grand nombre des programmes par pays du FNUAP prévoient un appui direct aux initiatives Sud-Sud. Parmi les exemples à noter, en 1999, 27 participants du Bangladesh, de l'Inde, des Maldives, du Pakistan et du Soudan ont reçu une aide pour se rendre en République islamique d'Iran afin d'y constater les résultats du programme national en matière de population et de santé de la reproduction. Le FNUAP a également appuyé une délégation iranienne qui s'est rendue au secrétariat des Partenaires pour la population et le développement à Dhaka, afin de préparer l'adhésion de la République islamique d'Iran au partenariat. En Thaïlande, le bureau du FNUAP a accueilli 14 missions d'études comptant un total de 83 participants de pays asiatiques. Ces derniers venaient s'informer de la situation en Thaïlande dans le domaine de la santé de la reproduction et de la population et du développement et partager les expériences de leur propre pays.

#### Parlementaires

100. Le FNUAP considère que la collaboration avec les parlementaires des pays du monde, du fait de leur position unique d'intermédiaires entre les peuples et les gouvernements, est un outil indispensable pour contribuer à la réalisation des objectifs du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) et à la mise en œuvre des principales mesures qui ont été formulées à l'issue du processus d'examen des cinq années écoulées depuis la Conférence. À cette fin, le Fonds a constitué au cours des années des relations de travail étroites avec divers groupes de parlementaires. En février 1999, il a parrainé le Forum international de parlementaires sur l'examen de la CIPD, tenu juste avant l'ouverture du Forum de La Haye. Le Forum a réuni 210 parlementaires de 103 pays, qui ont rédigé une déclaration de soutien à la mise en œuvre du Programme d'action de la CIPD. Au cours de l'année également, l'un des groupes régionaux les plus importants, le Forum asiatique de parlementaires sur la population et le développement, s'est réuni en octobre à Niigata (Japon) et a réaffirmé

son engagement à l'égard du Programme d'action de la CIPD et s'est félicité des résultats de l'évaluation des cinq années écoulées depuis la Conférence.

101. Au niveau national, de nombreux liens de coopération ont été établis au cours de l'année entre parlementaires et responsables des programmes par pays du FNUAP. Au Viet Nam, un comité parlementaire sur la population a communiqué à d'autres parlementaires et aux élus des informations mises à jour sur les questions relatives à la population et au développement et à la santé de la reproduction. Des séminaires et des ateliers nationaux sur des questions critiques concernant la population et le développement et la santé de la reproduction ont été organisés au cours de 1999 et, à cette occasion, l'examen et la révision de diverses politiques nationales ont été recommandés.

102. Le FNUAP, dans le cadre de son programme d'aide au peuple palestinien, encourage depuis quelque temps la prise en compte des questions de population et de santé de la reproduction par les décideurs, y compris les parlementaires. Toutefois, les études ont montré que les questions de santé de la reproduction et de sexospécificité n'avaient guère fait l'objet d'une attention prioritaire, en raison de la réticence manifestée à cet égard par certains groupes parlementaires et de la nécessité de traiter de questions politiques urgentes. La méthode traditionnelle consistant à contracter et à mobiliser les parlementaires en les invitant à des ateliers de sensibilisation s'est révélée inefficace. Toutefois, en 1999, le programme d'aide a pu recevoir l'appui de certains membres essentiels du Parlement, après leur voyage d'étude au Centre pour la coopération Sud-Sud en Tunisie. Ces parlementaires auront désormais un rôle capital à jouer dans la mobilisation d'autres membres du Parlement concernant les questions de santé de la reproduction et de sexospécificité.

#### Groupes religieux

103. Les groupes religieux et les dirigeants religieux sont des partenaires essentiels pour le FNUAP en raison du rôle central qu'ils jouent dans un grand nombre de pays du fait de leur autorité en matière de valeurs et de normes sociales. Un grand nombre de questions concernant la santé de la reproduction font intervenir les valeurs de la société et engager le dialogue avec les groupes religieux et obtenir leur soutien en matière de santé de la reproduction peut être très important pour ce qui est de la diffusion de l'information et de l'incitation au changement d'attitudes et de comportements.

104. Il y a lieu de souligner la collaboration du FNUAP avec les dirigeants de l'Église orthodoxe de Géorgie. L'Église géorgienne est très active dans le domaine de la santé et a largement appuyé les activités de promotion du FNUAP. Elle juge important le rôle du FNUAP et a manifesté la volonté de collaborer aux activités liées à la promotion de modes de vie sains, à la prévention des maladies sexuellement transmissibles et du VIH, à la santé des adolescents et à la maternité sans risques. Le concours de l'Église a été capital pour les activités de promotion menées par le FNUAP dans le pays.

105. Au Yémen, le FNUAP collabore avec le Ministère de l'autorité religieuse pour faire en sorte que les grands dirigeants religieux participent aux débats sur les questions de population et de santé de la reproduction et pour obtenir leur soutien dans la sensibilisation de la population. Une réunion consultative nationale de dirigeants religieux, de parlementaires et de responsables des médias a eu lieu en 1999 pour examiner les questions de population et de santé de la

reproduction et réaliser un consensus sur le rôle des dirigeants religieux dans l'éducation de la population et les campagnes d'information. Deux dirigeants religieux de l'Université égyptienne Al-Azhar ont été invités au Yémen pour participer à la réunion. Comme suite à celle-ci, le FNUAP a apporté son soutien à l'organisation d'un séminaire sur la planification familiale et l'islam à l'intention des dirigeants religieux. Au cours de ce séminaire, un groupe de plus de 40 imams s'est réuni pour examiner ces questions et s'informer sur la façon de les présenter à la population. La réunion a conduit à l'élaboration d'une brochure d'information qui servira aux imams lors des prières du vendredi dans les mosquées.

106. Au Bangladesh, un accord a été conclu avec le Ministère des affaires religieuses en vue de la mise en œuvre d'un programme de sensibilisation parmi les imams du pays, par l'entremise des sept centres de formation de la Fondation islamique. Les services existants de formation sur la protection de la famille seront élargis pour couvrir de nouvelles questions qui apparaissent dans le domaine de la santé de la reproduction, des droits en matière de reproduction et de l'égalité et de l'équité entre les sexes. Chaque année, environ 3 000 imams participent aux sessions de formation et les nouveaux domaines retenus devaient permettre d'obtenir leur appui précieux en faveur du programme national concernant la santé de la reproduction et la planification de la famille.

107. En Équateur, le FNUAP a continué à appuyer l'archidiocèse de Cuenca dans ses efforts visant à informer la population des programmes d'éducation sexuelle et de planification de la famille. En Guinée, le FNUAP a apporté son soutien en 1999 à l'Association des jeunes musulmans en vue d'un séminaire sur l'islam et les questions de population, qui a été très favorablement accueilli et a suscité une attention considérable de la part des médias. Au Samoa, les églises ont autorisé des groupes de jeunes fidèles à participer aux programmes sur la santé de la reproduction appuyés par le FNUAP.

### Fondations

108. Les fondations, qui fournissent des subventions pour la recherche et financent des projets dans une grande diversité de domaines utiles à la société, peuvent, en raison de leur nature et de leur rôle, appuyer la réalisation d'études sur des questions nouvelles et potentiellement sujettes à controverse et entreprendre des activités de recherche que d'autres entités n'ont pas les moyens de financer. Les fondations ont très souvent été à l'avant-garde dans les domaines liés à la population et à la santé de la reproduction, en appuyant la recherche sociale et biomédicale, ainsi que la mise en place de nouveaux programmes et de nouvelles politiques. De fait, la population et la santé de la reproduction sont des questions de grand intérêt pour certaines des plus importantes fondations du monde. Aux États-Unis d'Amérique, par exemple, ces fondations sont si nombreuses qu'elles ont constitué un "Groupe d'affinité sur la population, la santé et les droits de la reproduction", qui compte 43 fondations finançant des projets dans ces domaines, sur le plan national et international. Dans les dernières années, le Fonds a resserré ses liens avec ces fondations de façons mutuellement bénéfiques. La Directrice exécutive et les membres de la haute administration se sont exprimés devant un nombre croissant de réunions de fondations au sujet des questions de population et de santé de la reproduction ainsi que de la CIPD en général et des travaux du FNUAP en particulier.

109. En 1999, un certain nombre de fondations ont fourni environ deux millions de dollars pour aider le FNUAP à organiser le Forum de La Haye. Au cours des deux dernières années, en 1998 et 1999, le FNUAP a eu la chance de se voir octroyer un crédit d'un total de 29,9 millions de dollars de la part de la Fondation pour les Nations Unies, en vue de financer 21 projets dans le domaine de la sexospécificité et de la santé de la reproduction, qui n'auraient pas pu être financés au titre des crédits ordinaires. Aux Philippines, par exemple, la Fondation pour les Nations Unies a financé un projet sur la santé de la reproduction auquel ont participé 12 ONG choisies parmi les participants au précédent projet appuyé par le FNUAP sur la base des résultats constatés et de leur capacité à appliquer des méthodes novatrices. Les stratégies testées dans le cadre du projet consistaient à encourager une plus grande participation des hommes dans le domaine de la santé de la reproduction, à promouvoir la santé de la reproduction chez les adolescents, à lutter contre la violence à l'égard des femmes, à promouvoir la prise de conscience des questions de santé de la reproduction et à veiller à la durabilité des projets en matière de santé de la reproduction.

110. En 1999 également, le FNUAP a reçu un appui financier de la Fondation Ford afin de mener une série d'activités visant à renforcer ses programmes relatifs à la sexospécificité et la santé de la reproduction. L'objectif de ce projet est d'améliorer les connaissances et les compétences du personnel du FNUAP et de ses partenaires dans les questions nouvelles du domaine de la santé de la reproduction et des relations entre les sexes, y compris la sexualité, l'éthique et la violence contre les femmes. Au cours de l'année 1999, des représentants du FNUAP dans des pays africains ont entrepris des recherches et élaboré des propositions de projet en vue d'obtenir l'appui des fondations en faveur d'une campagne de lutte contre la propagation du VIH/sida. Ces efforts ont porté leurs fruits au début de l'année 2000 avec l'annonce par la Fondation Bill et Melinda Gates de l'octroi d'une subvention de 57 millions de dollars pour lutter contre le VIH/sida au Botswana, au Ghana, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie.

### Secteur privé

111. Dans le document concernant les principales mesures à prendre comme suite à l'évaluation des cinq années écoulées depuis la CIPD, il est reconnu que le secteur privé a un rôle accru à jouer s'agissant "d'informer, d'éduquer ou de fournir des services et des produits" dans le domaine de la santé de la reproduction (par. 86). Les entreprises du secteur privé sont naturellement à l'origine essentielle de la fabrication et de la distribution des produits dans le domaine de la santé de la reproduction et elles ont été appelées, dans le document concernant les principales mesures à prendre, à "veiller à offrir des services et des biens de qualité répondant aux normes internationalement acceptées" (par. 86). Les entreprises du secteur privé ont toutefois d'autres rôles à jouer et doivent notamment veiller à la santé de la reproduction de leurs employés, à la fois en tant qu'objectif en lui-même et dans le but de garantir leur productivité, et doivent contribuer à les informer sur des questions telles que la violence fondée sur le sexe et les droits de l'homme. Elles appuient également une grande diversité d'activités visant à améliorer la qualité de vie des communautés dans lesquelles elles sont actives.

112. Dans le cadre de l'Initiative mondiale de gestion des questions de santé en matière de reproduction, le FNUAP, avec l'appui de la Fondation Rockefeller, du Royaume-Uni et de la Fondation David et Lucile Packard, s'attache depuis 1997 à la réalisation d'une initiative du secteur privé qui vise à examiner les moyens par lesquels les bureaux du FNUAP dans les pays pourraient contribuer à améliorer les relations entre les entités du secteur public et du secteur privé dans certains pays en développement. Dans le cadre de cette initiative, des missions sont

envoyées dans certains pays pour évaluer les possibilités et les obstacles concernant l'accroissement de la part du marché commercial, selon les besoins, de produits contraceptifs. En 1999, des missions ont eu lieu en Égypte, au Ghana, en Inde et au Zimbabwe et plusieurs autres devraient être organisées en 2000. Il est prévu d'effectuer des études de marché par segments, afin de permettre aux principaux acteurs du secteur public, du secteur privé et du secteur des ONG de rationaliser leurs efforts grâce à la segmentation des marchés en fonction des facteurs socioéconomiques et géographiques, afin de mieux servir les consommateurs et d'améliorer de façon générale l'efficacité et la rentabilité. L'exemple de Fidji illustre l'une des modalités selon lesquelles les parts de marché peuvent être accrues : à Fidji, le système d'achat en grande quantité permet au secteur privé de se procurer des produits contraceptifs et d'autres fournitures médicales à des prix réduits.

113. Le FNUAP, en collaboration avec d'autres institutions des Nations Unies, s'est efforcé au cours de l'année 1999 de mettre au point un projet de directives en vue de la collaboration avec le secteur privé à but lucratif. Ce projet de directives fixe la position de principe du FNUAP et établit les divers mécanismes et modalités possibles de coopération. En vertu des directives proposées, le siège du FNUAP et les bureaux dans les pays pourront, outre passer des contrats d'achat de biens et de services avec des sociétés privées, négocier des arrangements de cofinancement en vue d'activités prévues dans les programmes ainsi que des accords de mobilisation de ressources en vue de contributions en nature ou en espèce. La difficulté consiste à sélectionner les sociétés appropriées pour solliciter leur coopération. Dans son projet de directives, le FNUAP envisage des procédures de sélection des sociétés privées dont la collaboration pourra être sollicitée, y compris des mesures visant à instaurer des relations positives servant les objectifs du FNUAP, tout en réduisant au minimum les risques d'atteinte à son image, à son intégrité et à son indépendance. Le besoin de telles directives se fait de plus en plus sentir à mesure que les domaines de coopération avec le secteur privé s'élargissent.

### III. LE PLAN DE FINANCEMENT PLURIANNUEL (CFPA)

114. L'année 1999 a été une année importante pour le FNUAP dans les efforts qu'il poursuit pour améliorer les résultats. Le Fonds a accentué son orientation vers une gestion axée sur les résultats en mettant au point son premier plan de financement pluriannuel (CFPA) pour la période 2000-2003. Le plan a été mis au point avec la pleine participation du personnel de l'organisation et à la suite de consultations approfondies avec les partenaires. Le CFPA constitue un cadre cohérent fondé sur des résultats organisationnels clairement définis et sur un ensemble d'indicateurs permettant de vérifier les progrès sur la voie de l'obtention des résultats. Ce cadre est marqué essentiellement par la surveillance et l'évaluation systématique visant à définir les stratégies de programmation et de gestion les plus efficaces et à retransmettre l'information dans le système afin d'améliorer les résultats. Le CFPA prévoit également les ressources nécessaires pour atteindre les résultats escomptés.

115. Le CFPA a été mis en place à un moment crucial dans la mise en œuvre du Programme d'action de la CIPD. L'évaluation des cinq années écoulées depuis la Conférence a fait ressortir les changements intervenus dans les politiques gouvernementales et les programmes nationaux pour tenir compte des principes énoncés dans le Programme d'action. Elle a contribué à la définition des priorités de programme du FNUAP dans le contexte des changements intervenus. Simultanément, la baisse du niveau des contributions apportées aux ressources générales du Fonds au cours des trois dernières années entrave les efforts déployés au niveau des pays pour

atteindre les objectifs de la CIPD. Le CFPA, qui met l'accent sur les résultats, l'efficacité organisationnelle et la recherche et l'analyse de l'efficacité, est conçu pour améliorer la gestion, l'exécution et la fiabilité des programmes. Le Fonds devrait ainsi être mieux en mesure d'attirer un financement prévisible et stable.

116. Le CFPA permet de préciser l'orientation et de clarifier les priorités des activités du Fonds. Il y est proposé deux niveaux de résultats - celui des buts et celui des produits à obtenir - ainsi que des stratégies de programmes pour y parvenir. Les buts sont les résultats que le FNUAP cherche à obtenir avec d'autres partenaires, alors que les produits à obtenir sont les résultats à atteindre dans les délais fixés et dont le Fonds doit assumer la responsabilité. Le FNUAP est doté d'un mandat précis, fixé dans l'énoncé de sa mission et dans la définition de ses domaines prioritaires d'action découlant des objectifs de la CIPD, lesquels sont repris dans les objectifs du CFPA. Le CFPA reprend également les priorités et les recommandations ainsi que les nouveaux points de référence approuvés dans le cadre des principales mesures pour la poursuite de l'application du Programme d'action, adoptées à la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'examen des cinq années écoulées depuis la Conférence. Les produits présentés dans le CFPA sont ceux auxquels visent généralement les programmes de pays du FNUAP et reflètent les grandes priorités stratégiques des activités du Fonds dans le monde. Les indicateurs de résultats ont été sélectionnés compte tenu spécialement de la disponibilité des données. Lors de la formulation du CFPA, un soin particulier a été apporté à la définition des principales stratégies de programme, entendues comme les méthodes par lesquelles le Fonds utilise ses ressources pour obtenir les résultats visés. Le CFPA permet au Fonds d'examiner et d'évaluer systématiquement ses principales stratégies et, ainsi, d'exercer son esprit critique et d'employer judicieusement ses ressources.

#### A. Élaboration du CFPA

117. L'élaboration d'un cadre simple, cohérent et efficace sur la base d'un nombre limité de résultats escomptés au niveau de l'organisation, d'indicateurs et de stratégies, a représenté un défi, mais également une occasion précieuse de réunir le Fonds et ses partenaires autour d'objectifs communs. Le Fonds exerce ses activités dans de nombreux pays et de nombreux contextes différents et le processus de définition de résultats qui soient suffisamment généraux pour permettre une certaine souplesse au niveau du pays, mais suffisamment spécifiques pour faire ressortir la contribution du FNUAP, a nécessité un dialogue et une réflexion approfondis.

#### Le Groupe de travail interdivisions et le CFPA préliminaire

118. Au début de l'année 1999, le Groupe de travail interdivisions qui avait été créé immédiatement après l'adoption de la décision 98/24 du Conseil d'administration sur la stratégie de financement du FNUAP a mis au point une proposition préliminaire de plan de financement pluriannuel qui devait être présentée à la deuxième session ordinaire de 1999 en avril. Le Groupe de travail a organisé des ateliers avec le personnel, a entrepris une série de consultations avec les partenaires et a établi les premiers fondements de la mise au point du CFPA. À la deuxième session ordinaire, le Conseil d'administration a pris note avec satisfaction du rapport du Directeur exécutif (DP/FPA/1999/CRP.2) exposant l'optique envisagée par le Fonds concernant le CFPA.

Bureau pour la gestion axée sur les résultats (BGR)

119. Dans sa décision 99/5, le Conseil d'administration a réaffirmé sa décision 98/24, dans laquelle le FNUAP était prié d'élaborer un cadre de financement pluriannuel intégrant les objectifs des programmes, les ressources, le budget et les résultats, dans le but d'accroître le montant des ressources de base. Suite à cette décision, la Directrice exécutive a créé un Bureau pour la gestion axée sur les résultats (BGR) en juin. Le BGR, qui est rattaché au Bureau de la Directrice exécutive, a pour mandat de créer au sein du Fonds un consensus et un soutien en faveur d'une approche axée sur les résultats, de coordonner l'élaboration du CFPA et de proposer un plan pour sa mise en œuvre dans le contexte de la conversion du FNUAP à la gestion axée sur les résultats. Un Groupe consultatif interdivisions sur la gestion axée sur les résultats, présidé par les deux directeurs exécutifs adjoints du Fonds, a été créé en juillet à titre d'organe d'appui et de conseil auprès du BGR. Le Groupe consultatif s'est réuni régulièrement pour examiner les questions de fond qui sont apparues au cours du processus et faire des recommandations à ce sujet. Le BGR a ouvert un site Web sur le réseau Intranet du FNUAP afin de partager les informations sur la mise au point du CFPA avec l'ensemble du personnel.

120. Le BGR a entrepris plusieurs activités pour s'acquitter de son mandat : il a notamment effectué des études de faisabilité, il a analysé les cadres logiques existants, il a organisé un atelier international, il a coordonné l'élaboration du CFPA avec d'autres initiatives et a engagé des consultations avec les partenaires.

121. Études de faisabilité sur le terrain. Pour veiller à ce que le CFPA soit adapté à la réalité des situations dans les pays du programme et n'impose pas un fardeau supplémentaire aux institutions nationales de contrepartie ou aux ressources du FNUAP déjà sollicitées à l'excès, des études de faisabilité sur son application ont été réalisées entre juillet et novembre 1999 dans cinq pays : le Burkina Faso, le Nicaragua, la République-Unie de Tanzanie, le Soudan et Sri Lanka. Ces études visaient à évaluer les points forts des bureaux des pays concernés, leurs contraintes et leurs besoins en matière de renforcement des capacités, du point de vue de la mise en œuvre du CFPA et de la gestion axée sur les résultats. Elles ont notamment porté sur : a) l'application à la planification et à la gestion des programmes de la méthode du cadre logique axé sur les résultats qui constituera l'un des éléments de base du CFPA; b) l'existence et l'accessibilité de données permettant d'assurer un suivi; c) les besoins futurs en matière de renforcement des capacités.

122. Les études ayant été menées dans un esprit de participation, les bureaux des pays ont pu mieux comprendre le lien existant entre le CFPA, le principe de la gestion axée sur les résultats et l'utilisation du cadre logique en tant qu'outil permettant d'améliorer la conception et la gestion des programmes. Les études ont fait apparaître de graves problèmes concernant l'existence, la fiabilité, la comparabilité et la périodicité des données à tous les niveaux et la conclusion a été qu'il faudrait du temps pour mettre en place un système d'information satisfaisant au niveau des pays. On a constaté que la pratique actuelle en matière de gestion des programmes était axée sur l'exécution financière et les activités plutôt que sur les résultats des programmes ou de la gestion et que des efforts considérables devaient être déployés pour renforcer la capacité du personnel et des partenaires locaux à mettre en œuvre une approche axée sur les résultats. Les conclusions de ces études ont également souligné l'importance d'une étroite collaboration entre les institutions des Nations Unies et les autres bailleurs de fonds présents dans les pays concernés afin qu'ils puissent partager leurs expériences respectives, apprendre les uns des autres et s'entendre sur des études, des indicateurs et une base de données communs.

123. Examen des cadres logiques existants. Le CFPA est inspiré des cadres logiques existants, qui définissent les résultats que le Fonds contribue à obtenir et dont il assume la responsabilité dans le pays, en fonction des indicateurs et des sources de données correspondantes. Le BGR a effectué un examen des cadres logiques des programmes et sous-programmes de 61 pays et du programme multinational pour 2000-2003, afin d'affiner la liste des produits et des indicateurs du FNUAP. Cet examen a permis également d'identifier les stratégies de programmation appliquées par le Fonds. Cet exercice est venu compléter les travaux précédents du Groupe de travail interdivisions et a permis d'établir un cadre préliminaire de résultats qui a été présenté à un atelier international.

124. Atelier international. Un atelier de trois jours s'est tenu à New York en décembre 1999 afin de diffuser les conclusions des études de faisabilité et de l'examen des cadres logiques ainsi que de formuler des recommandations pour la mise au point définitive du CFPA. L'atelier a réuni 40 membres du personnel du FNUAP, dont des membres de la haute administration, du personnel des bureaux de pays et des spécialistes de l'Équipe d'appui nationale technique. L'objectif était de dégager une vision commune du CFPA et de lui assurer un appui, d'approuver et d'étoffer les éléments constitutifs du cadre et d'examiner les arrangements institutionnels nécessaires à sa mise en œuvre. L'atelier a confirmé l'appui général du personnel à une approche axée sur les résultats et a suscité d'intenses débats sur les résultats au niveau de l'organisation. Il a permis de faire ressortir l'importance pour le Fonds de la gestion axée sur les résultats et de formuler certaines recommandations en vue de l'institutionnalisation de ce type de gestion. Des groupes de travail ont été constitués pour poursuivre le dialogue sur des questions telles que les sources de données permettant d'élaborer des indicateurs, les stratégies, les produits de la gestion et la traduction du texte du CFPA dans les langues de travail de l'ONU. Un forum de discussion a été créé sur Internet pour faciliter les débats.

125. Coordination avec d'autres initiatives. La mise au point du CFPA a été étroitement coordonnée avec d'autres initiatives menées au sein du Fonds, ce qui a suscité un intérêt accru et une meilleure compréhension parmi le personnel des interconnexions avec le CFPA. Le Programme du Fonds pour la planification de la main-d'œuvre, actuellement en cours de réalisation, a contribué à la définition des orientations stratégiques du FNUAP, ainsi qu'à la redéfinition de la structure au niveau de l'organisation dans le but de renforcer les opérations des bureaux des pays. La coordination étroite instaurée avec les responsables de la rédaction du rapport du Conseil d'administration sur les priorités fixées à l'issue des cinq années écoulées depuis la CIPD a fait en sorte également que le CFPA a été élaboré compte tenu des recommandations formulées à l'occasion de cet examen. Le FNUAP a saisi toutes les possibilités offertes, notamment, dans le cadre de cours de formation et d'ateliers organisés par différentes unités, pour faire mieux connaître le CFPA au personnel.

126. Consultations avec les partenaires. Le Fonds a entrepris un dialogue et des échanges d'informations approfondis avec d'autres institutions des Nations Unies, en particulier le PNUD et l'UNICEF, afin de tirer parti de leurs expériences aux sièges et au niveau des pays. Il a également bénéficié des consultations entre les institutions bilatérales de développement et le Conseil d'administration et des contributions qui lui ont ainsi été apportées.

## B. Établissement du rapport sur le CFPA

127. Toutes les activités susmentionnées ont fait partie d'un processus de participation et de consultation qui a conduit à l'établissement du rapport final qui devait être soumis au Conseil d'administration. Outre les consultations internes intensives, le soutien et les conseils apportés par les membres du Conseil d'administration, par le biais de consultations informelles et d'échanges individuels, ont largement contribué à modeler et orienter l'élaboration du CFPA. Des consultations informelles ont eu lieu avec le Conseil à propos du cadre des résultats et des ressources et du processus d'annonce de contributions. Un avant-projet de rapport sur le CFPA a été communiqué au Conseil d'administration et les observations des membres ont été prises en considération dans l'établissement de la version finale du rapport, processus qui a considérablement renforcé la participation et le travail d'équipe dans l'élaboration du CFPA et a renforcé l'aspect communautaire de la responsabilité du rapport final.

## C. Mise en œuvre du CFPA

128. Certaines mesures visant à mettre en œuvre le CFPA et à institutionnaliser le principe de la gestion axée sur les résultats ont déjà été prises en 1999. Ces mesures constituent certains des éléments d'un plan global qui est actuellement en cours de formulation.

129. Pour faire davantage connaître et appuyer le principe de la gestion axée sur les résultats au niveau national, certains bureaux de pays ont organisé des ateliers et offert une formation à l'intention des partenaires nationaux et se sont efforcés de mieux faire comprendre et utiliser les cadres logiques en tant qu'instruments de planification et de gestion des programmes. Au siège, les matériaux existants de formation sont examinés et de nouveaux modules sont mis au point pour veiller à ce que tout le personnel du FNUAP et les partenaires nationaux soient mieux à même d'appliquer le cadre logique, de comprendre l'approche axée sur les résultats et de mettre en œuvre concrètement le CFPA.

130. Le processus d'examen des directives applicables aux programmes, en particulier dans le domaine du suivi et de l'évaluation, est en bonne voie. Le fait qu'un grand nombre de pays entreprennent un nouveau cycle de programmes, alors que le CFPA en est dans ses premières années d'application, offre l'excellente occasion d'adopter systématiquement un système de planification et de suivi axé sur les résultats. Plusieurs démarches ont été entreprises pour faciliter ce processus : des mesures ont été prises pour inciter les pays à faire rapport essentiellement sur les résultats et la Directrice exécutive a émis une note d'orientation à l'intention des bureaux de pays, qui devront demander que les rapports annuels soient davantage axés sur les résultats et soient plus analytiques. Un grand nombre de bureaux de pays se sont efforcés de faire rapport sur les résultats qui avaient été obtenus au cours de l'année, certains pays ayant signalé des progrès dans la réalisation des objectifs chiffrés énoncés dans les cadres logiques. Les rapports annuels des pays constitueront la base des rapports établis dans le cadre du CFPA et la présentation du rapport sera davantage élaborée.

131. Des efforts ont également été entrepris pour améliorer la diffusion et l'utilisation des informations. Quelques pays se sont appuyés sur les bilans communs de pays pour traiter des questions de disponibilité et d'accessibilité des données et pour mettre au point avec leurs partenaires une liste d'indicateurs communs ou mettre en place un système intégré d'informations sur les indicateurs à partir du Programme d'action et des principales mesures suite à l'examen

des cinq années écoulées depuis la CIPD, éléments qui sont tous repris dans le CFPA. Le Fonds a entrepris d'examiner les systèmes d'information sur la gestion intégrant les informations sur les programmes et les ressources financières, administratives et humaines, tels que les systèmes mis au point par l'UNICEF et par le bureau du FNUAP en Inde, afin d'entreprendre l'élaboration d'un nouveau système de gestion des ressources.

132. Un plan global visant à renforcer la gestion axée sur les résultats et à mettre en œuvre le CFPA est en cours d'élaboration, sur la base d'une évaluation institutionnelle. Cette évaluation, effectuée avec l'aide d'une équipe de consultants, permettra d'analyser les capacités et les conditions exigées pour une mise en œuvre efficace et d'identifier les fonctions, les processus et les systèmes qui doivent être davantage renforcés et ajustés, afin d'institutionnaliser le principe de la gestion axée sur les résultats et de mettre en œuvre le CFPA. Elle vient compléter l'examen et l'analyse en cours dans le cadre du Programme de planification de la main-d'œuvre et les recommandations qui en résulteront seront incorporées dans le projet final en vue des changements à apporter. La pleine application du plan d'ensemble débutera au milieu de l'année 2000.

-----